



ASSEMBLEE GENERALE

Du 28 avril 2021



FNE

NOUVELLE-AQUITAINE

RAPPORT MORAL

Vitalité de notre confédération régionale

Bonjour à toutes et tous,

Comme l'année dernière, la crise liée au Covid-19 et ses contraintes sanitaires nous ont obligés à réaliser cette Assemblée Générale en visioconférence. Il y manque donc la convivialité et la chaleur des échanges que les réunions dites « en présentiel » procurent aux participantes et participants, ce plaisir des discussions informelles et des moments partagés qui fondent aussi nos engagements au sein de nos associations.

Mais les réunions « en distanciel », comme nous les vivons depuis plus d'un an, permettent aussi une participation plus aisée de celles et ceux qui sont loin, et ont maintenu les liens, le travail et les projets tout au long de l'année.

Nous garderons donc la facilité des visioconférences, tout en organisant, dès que cela sera rendu possible et sûr, des rencontres physiques, cette combinaison des deux nous semblant bénéfique.

La pandémie à l'échelle planétaire a mis en avant des problématiques que nos associations portent depuis longtemps, la vulnérabilité de la vie dans un monde soumis aux destructions et aux pollutions massives, résultats de modes de production et de consommation qui se développent sans limite.

Cela renforce notre détermination à agir. En 2020, nous avons continué à travailler sur un projet d'actions global de FNE NA qui a abouti à l'automne et a permis la création du 1^{er} poste de salarié de FNE NA. Ce poste de coordinatrice, c'est Moea Lartigau qui l'occupe depuis le 1^{er} mars de cette année. Bienvenue à Moea ! Nous saluons son engagement et son envie de réussir avec toutes les composantes de notre confédération, sur un si grand territoire et sur tant de sujets, et son efficacité depuis sa récente prise de poste !

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour arriver à ce résultat. Je souligne l'important travail effectué sur le projet d'actions, revu à de multiples reprises, avec les administrateurs et avec l'appui du groupe des directeurs et coordinateurs ; le groupe de travail administrateurs et directeurs qui s'est constitué pour rédiger la fiche de poste et procéder aux sélections des plus de quarante candidatures reçues ; des membres du Bureau qui se sont impliqués dans toutes les nombreuses démarches administratives et d'achat de matériel.

Cette implication collective souligne la vitalité de notre association, merci à toutes et tous !

Dans le programme d'actions présenté à la Région Nouvelle-Aquitaine, que nous remercions pour son soutien, soutien que nous souhaitons durable, le projet Sentinelles de la nature en constitue un axe fort. Mis en place dans le Limousin, en Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, par Limousin Nature Environnement et son président Michel Galliot, demandé par la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques, Charente Nature ou Deux-Sèvres Nature Environnement, ce projet fédéral, sous le pilotage de Cathy Mazerm, va pouvoir se déployer dans les douze départements et permettre une remédiation des atteintes à l'environnement mais aussi de valoriser les initiatives favorables portées par divers acteurs.

Nous avons engagé avec FNE Midi-Pyrénées une coopération pour partager, avec le soutien de l'Agence de

l'Eau Adour Garonne que nous remercions, des moyens financiers et humains dédiés à ce projet. C'est le début d'échanges collaboratifs que nous souhaitons aussi développer avec nos collègues FNE vis-à-vis de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Au sein de ces Agences, 2020 a été l'année de renouvellement des comités de bassin. FNE NA a deux représentantes aux comités de bassin Adour Garonne et Loire Bretagne. Avec les autres représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement, leur responsabilité est importante pour peser dans ces instances complexes.

En 2020, FNE NA a choisi d'adhérer au GRAINE NA et y a une représentante au CA, affirmant ainsi l'importance pour notre réseau de l'EEDD.

Le 6 mars 2020, FNE NA recevait l'arrêté de représentativité portant habilitation à participer au débat public dans le cadre d'instances consultatives en Nouvelle-Aquitaine. Je remercie Antoine Gatet, référent juridique de FNE NA, qui nous accompagne sur les questions juridiques avec une grande attention.

FNE NA vit grâce aux réflexions et décisions des administratrices et administrateurs, avec l'apport des administrateurs suppléants, et nous allons en accueillir de nouveaux en 2021 ;

grâce à ses représentantes et représentants dans tous les comités et commissions où elles et ils siègent et portent la voix de notre réseau, agissent et influencent au bénéfice de nos associations ;

grâce aux participantes et participants à des manifestations et tables rondes qui font entendre nos positions ;

grâce au travail des référentes et référents thématiques qui animent le groupe de personnes volontaires à travailler ensemble : ces réseaux thématiques se diversifient, et nous souhaitons accroître leur accompagnement pour qu'ils se développent pleinement;

grâce aux femmes et hommes directeurs, coordinateurs et chargés de projet qui participent aux groupes de travail et d'échanges, groupes qui se sont organisés avec Pierre Fantin et Christophe Coïc co-pilotes du groupe directeurs, Nicolas Cotrel et Gabriel Metegnier co-pilotes de la commission biodiversité aux côtés du référent biodiversité, Serge Urbano.

J'aurais souhaité citer plus de noms, toutes les personnes qui ont contribué à nos réussites, et elles sont de plus en plus nombreuses ! La présentation du rapport d'activités va permettre à certaines d'entre elles de le faire.

C'est cette dynamique commune, dans le respect de nos différences, dans la réciprocité, et dans l'esprit de notre objet statutaire, la protection de la nature et de l'environnement dans toutes ses dimensions et dans le temps long, qui nous porte.

Merci à chacune et chacun pour son implication dans notre projet commun !

Pour conclure, j'ai envie de reprendre la devise de l'Union Européenne, en latin « *In varietate concordia* », pour l'appliquer à notre confédération régionale, en français « Unie dans la diversité. »

Merci.

Isabelle Loulmet

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2020

SOMMAIRE

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT-COMMUNICATION.....	6
La Lettre d'information de FNE NA	7
Le site internet de FNE NA.....	7
Communiqués de presse	7
Le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées	8
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	8
BIODIVERSITE	9
Brève revue mensuelle.....	9
Les thèmes majeurs annuels	13
ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en Nouvelle-Aquitaine	15
CEN NA (Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine)	16
HOT SPOT.....	18
AGRICULTURE	18
Ecophyto II+	18
CROPSAV (Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale)	19
COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)	19
CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique)	19
PARN (Programme d'Actions Régionales Nitrates).....	20
Méthanisation.....	21
FORET	24
CRFB (Commission Régionale Forêt Bois)	24
EAU.....	25
PROJET « STYGOFAUNE »	27
LITTORAL ET DOMAINE MARITIME	28
CMF SA (Conseil Maritime de la façade Sud-Atlantique).....	28
CORESEL FEAMP (Conseil Régional de SElection pour les Fonds Européens de l'Aquaculture et de la Pêche).....	30
CLIMAT / AIR / ENERGIE	31

COPTEC (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat)	31
AREC (Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat)	34
CRA (Commission Régionale des Aides de l'ADEME).....	36
TRANSPORTS - MOBILITES	37
Aéroports et environnement	37
DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE	37
PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets).....	37
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.....	38
GRAINE Nouvelle-Aquitaine	38
JURIDIQUE.....	39
SANTE – ENVIRONNEMENT	40
CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)	40
Forum Santé et Avenir	41
RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS	41
Rencontres avec la Préfète de Région.....	41
Rencontre avec des élus régionaux	42
VIE ASSOCIATIVE EN REGION	42
Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA).....	42
CESER Nouvelle-AQUITAINE	43
ANNEXES	44
Annexe 1 – 2020 : Liste des réunions auxquelles a participé ou organisé FNE Nouvelle-Aquitaine	44

ORGANISATION-FONCTIONNEMENT-COMMUNICATION

Le conseil d'administration s'est élargi en 2020 à douze personnes, avec l'élection des deux administrateurs de Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, Michèle Betin et Maxime Blanchet à l'Assemblée Générale de 2020.

Deux changements d'administrateurs ont eu lieu : Yanik Maufras a remplacé Klaus Waldeck comme administrateur désigné par Poitou-Charentes Nature et a été élu Secrétaire adjoint. Monique De Marco ayant été élue sénatrice de la Gironde, elle a été remplacée par Philippe Barbedienne au titre de la SEPANSO Aquitaine.

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
Mme Isabelle LOULMET	Présidente	16000 ANGOULEME	Poitou-Charentes Nature	Pré-Retraitée
M. Michel GALLIOT	Trésorier	87100 LIMOGES	Limousin Nature Environnement	Retraité
Mme Cathy MAZERM	Vice-présidente	19190 AUBAZINES	Limousin Nature Environnement	Permanente associative
M. Daniel DELESTRE	Vice-président	33000 BORDEAUX	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M. Serge URBANO	Secrétaire	33480 AVENSAN	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M. Yanik MAUFRAS	Secrétaire adjoint	79000 NIORT	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Michel TEISSIER	Administrateur	87270 COUZEIX	Limousin Nature Environnement	Retraité
M. Alain PERSUY	Administrateur	86370 MARCAY	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Laurent SOULIER	Administrateur	64990 LAHONCE	Cistude Nature	Salarié
Mme Michèle BETIN	Administratrice	86480 ROUILLE	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraitée
M. Maxime BLANCHET	Administrateur	16170 ROUILLAC	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraité
M. Philippe BARBEDIENNE	Administrateur	33400 TALENCE	SEPANSO Aquitaine	Retraité

Liste des 12 administrateurs en fonction au 31 décembre 2020

Huit conseils d'administration ont été organisés en 2020 (7/02, 20/03, 18/04, 25/05, 27/05, 3/07, 14/09, 24/11), dont un seul en présence physique des membres, le premier, à Bordeaux. Avec le confinement et les consignes sanitaires, les autres se sont déroulés par téléphone puis par visioconférence.

Les bénévoles, administrateurs et référents de FNE Nouvelle-Aquitaine, malgré les contraintes, ont poursuivi leur investissement dans les réunions internes, les commissions et comités institutionnels, et les réunions avec des partenaires externes, ainsi que leur travail préparatoire. La majorité de ces réunions se sont déroulées en visioconférence.

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine qui bénéficie, depuis le 19 août 2019, de l'agrément au titre de la protection de l'environnement sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine, a obtenu par l'arrêté préfectoral signé par la Préfète de région le 6 mars 2020, « portant habilitation de l'association agréée pour l'environnement FNE NA de participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives »

Tout au long de l'année, un travail de construction d'un programme global d'actions de sensibilisation et de participation du public néo-aquitain pour la protection de la nature, de l'environnement, de la biodiversité et du climat, a été mené. Visant à développer l'accompagnement de la transition écologique

sur toute la région et auprès de tous les publics, dans une optique d'éducation et de participation citoyenne, ce projet a débuté en septembre 2020 et s'est accompagné de la création d'un poste de coordination. Le recrutement du premier salarié de FNE NA a abouti début 2021, avec l'arrivée de Moea Lartigau au 1^{er} mars 2021 sur le poste de coordinatrice.

Isabelle Loulmet

La Lettre d'information de FNE NA

A un rythme quasi mensuel, 10 Lettres d'information ont ponctué 2020. Elles ont permis à des administrateurs et à des référents thématiques de se présenter, à parité : 5 femmes et 5 hommes, engagés au sein de FNE NA et actifs dans les instances où elles et ils siègent.

Le comité de rédaction est constitué de Cathy Mazerm, Michel Galliot et Isabelle Loulmet, et accueille chaque mois celles et ceux qui contribuent sur un sujet particulier.

Diffusée en interne, cette Lettre d'information est maintenant envoyée à des partenaires institutionnels et associatifs. Elle est accessible sur le site internet de FNE NA.

fne-nouvelleaquitaine.fr

Isabelle Loulmet

Le site internet de FNE NA

Pour le site internet, on peut noter en 2020, 2883 connexions et 7579 pages vues. La page la plus visitée, mis à part l'accueil est la page de nos actions puis la page contact et la page sur les offres d'emploi.

La moyenne mensuelle est faible entre 100 et 200 avec un pic en juillet (400) et surtout en décembre (730) lié à notre offre d'emploi. 1000 connexions viennent d'une recherche sur google, 950 sont des entrées directes avec le lien et 170 par facebook.

Michel Galliot

Communiqués de presse

Pour les élections municipales de mars 2020, FNE NA a publié un communiqué rappelant les propositions de son réseau, au travers notamment du Pacte pour une transition citoyenne et du Pacte du pouvoir de vivre, à destination des citoyennes et citoyens et des listes candidates.

A la suite de son Assemblée Générale en visioconférence le 27 mai 2020, FNE NA a publié un communiqué le 5 juin, rappelant ses attentes majeures pour un « après » avec une dimension environnementale retrouvée. Application des textes en vigueur, moyens publics à la hauteur des défis environnementaux, aménagement économe du territoire, priorité des usages de l'eau à l'alimentation en eau potable et à la préservation des milieux aquatiques, développement d'une sylviculture calquée sur les cycles naturels, ... voici quelques-uns des axes développés dans cette tribune.

S'appuyant sur les résultats d'analyses dans l'air des pesticides d'ATMO NA, FNE NA a publié en septembre 2020, aux côtés des associations Alerte aux Toxiques, Alerte Médecins Pesticides, Alerte Pesticides Haute Gironde, Collectif Info Médoc Pesticides et Générations Futures, un communiqué exigeant des actions pour réduire les pesticides dans l'air.

Isabelle Loulmet

Le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées

Créé en 2018, le réseau des directeurs et coordinateurs des associations adhérentes et affiliées de FNE NA s'est réuni une seule fois en 2020, le 9 novembre, en visioconférence, sur toute la journée. Accueillant de nouveaux membres à la suite de changements au sein des associations, cette réunion a permis à douze directeurs et coordinateurs d'échanger, avec la participation de sept présidents d'associations tout au long de la journée.

Fonctionnement de la confédération régionale, projets naturalistes 2021, charte Faune Nouvelle-Aquitaine, relations avec les partenaires, discussions autour du rapport Ecobiose, échanges autour du positionnement des associations sur les activités entrant dans le champ commercial, ont rythmé la journée.

Pierre Fantin, directeur de Charente Nature, et Christophe Coïc, directeur de Cistude Nature, ont été validés comme les deux co-pilotes de ce groupe, aux côtés de la présidente.

Isabelle Loulmet

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Les 4 conférences des présidents organisées par FNE ont toutes eu lieu en visioconférence (25 mars – 16 mai – 8 septembre – 28 novembre). Y ont participé Isabelle Loulmet, Michel Galliot, Klaus Waldeck et Daniel Delestre, ainsi qu'Alain Chabrolle et Antoine Gatet, membres du CA de FNE. Animées par Arnaud Schwartz, président de FNE, ces réunions offrent un tour des actualités des régions riche qui permet des échanges sur des problématiques communes et présentent des dossiers ou actualités nationales.

L'assemblée générale s'est déroulée le 4 avril en visioconférence. Les voix de FNE NA étaient réparties entre Isabelle Loulmet, Cathy Mazerm, Maxime Blanchet, Antoine Gatet et Klaus Waldeck. Un changement de président a eu lieu : Michel Dubromel, après 3 mandats successifs, a laissé la place à Arnaud Schwartz. FNE NA a soutenu la candidature d'Alain Chabrolle au CA, qui a été élu vice-président.

Isabelle Loulmet

BIODIVERSITE

Référent : Serge Urbano

Personnes ressources : Philippe Barbedienne, Alain Persuy, Bruno Fillon, Nicolas Cotrel, Miguel Gailledrat, Matthieu Dorfiac, Gabriel Metegnier, Maxime Leuchtman, Christophe Coïc, Pierre Fantin, Mylène Eschemann, Jean-Jacques Rabache, Xavier Chevillot

Brève revue mensuelle

JANVIER

Pour les programmes régionaux relatifs aux chiroptères, de janvier à mars 2020 :

- organisation et réalisation des comptages des chiroptères en hibernation ;
- finalisation du travail de hiérarchisation des gîtes à chauves-souris en NA ;
- réponse aux nombreuses sollicitations sur les liens entre COVID et chiroptères : presse, production de documents à destination du grand public, des bénévoles et professionnels, ...

Réunion le 20 janvier 2020 entre FNE NA et l'ARB NA pour réfléchir à une collaboration ciblée entre FNE NA et l'ARB NA, à travers une convention partenariale spécifique.

FEVRIER

Le CA du 7 février 2020 pour les projets et programmes biodiversité valide les projets de programme biodiversité 2020 :

- Chiroptères cavernicoles prioritaires – phase 1 (NE 17/MOD PCN)
- PRAC NA Application – phase 2 (NE 17/MOD PCN)
- PRAC NA Animation – phase 3 (NE 17/MOD PCN)
- Les Mulettes de NA (VN/MOD PCN)
- RANA 2020 (MOD CN)
- Sonneur à ventre jaune (MOD GMHL)

MARS

Envoi d'un courrier FNE NA/LPO NA le 2 mars 2020 au CSRPN NA afin qu'il exerce sa faculté d'auto-saisine sur le projet de plan d'action régional contre les campagnols, et produise un avis motivé.

Pour le programme régional chiroptères cavernicoles prioritaires en NA, le 13 mars 2020 organisation et animation d'une réunion partenariale à Chizé.

Le 20 mars 2020, le CA de FNE NA approuve le projet de convention FNE NA/ARB NA, et le communique le 1 avril 2020 à l'ARB NA pour avis et suite à donner.

Le mémorandum FNE NA/LPO NA est signé de manière dématérialisée le 30 mars 2020.

AVRIL

Le CA du 18 avril 2020 décide de solliciter le GMHL pour la réalisation du programme régional « Coordination de la déclinaison du PNA Sonneur à ventre jaune en NA », suivant les attentes de la DREAL NA.

MAI

Le CA du 25 mai 2020, pour les projets et programmes biodiversité :

- est informé des projets de programmes biodiversité 2021 qui seraient portés par FNE NA :
 - Chiroptères cavernicoles prioritaires – phase 2 (NE 17/PCN) ;
 - Les Mulettes en NA 2 (VN/MOD PCN) ;
 - PRAC NA Application - phase 3 (NE 17/MOD PCN) ;
 - PRAC Animation – phase 4 (NE 17/PCN) ;
- est informé par la SEPANSO Aquitaine du report en 2021 de Stygo-faune 2 et par Cistude Nature pour RANA 2020 qu'elle pilotera directement le programme, dont la recherche et la gestion des financements.

JUIN

Pour le programme régional « Mulettes » :

- le 3 juin 2020, réunion régionale en visioconférence pour ajuster le programme d'action 2020 avec tous les référents associatifs départementaux ;
- le 15 juin 2020, réunion en visioconférence entre le coordinateur régional du projet et 4 agents de l'OFB NA pour présenter le programme et réfléchir à mettre en place des actions de partenariat.

JUILLET

Pour le programme régional « Mulettes » :

- le 1^{er} juillet 2020, organisation d'une journée technique régionale à Bioussac (Charente) à destination des référents des associations du réseau de FNE NA participantes. Cette journée a réuni 14 référents associatifs ainsi que le référent bivalve de l'OFB pour le département de la Charente ;
- puis de juillet à octobre 2020, organisation de :
 - 22 journées techniques départementale organisée sur le territoire de la région par les associations participantes au projet ;
 - 4 ateliers techniques pour l'identification des espèces à destination des bénévoles et partenaire (d'autres prévues en décembre annulé en raison de la crise sanitaire) ;
 - l'échantillonnage de 10 cours d'eau pour la recherche de mulette par ADNe.

Pour le programme régional chiroptères cavernicoles prioritaires, de juillet à octobre 2020, organisation et réalisation des opérations de capture (marquage, prélèvements biologiques).

Le CA du 3 juillet 2020 pour les projets et programmes biodiversité :

- confirme, après concertation entre la DREAL NA, le GMHL, et FNE NA, l'annulation du programme biodiversité « Sonneur à ventre jaune », et l'attribution du montant de la subvention prévue au programme biodiversité « Mulettes » ;

Participation de la LPO Aquitaine au bureau de FNE NA du 22 juillet 2020, afin d'échanger sur la charte FAUNE NA.

AOUT

Le 3 août 2020, réunion téléphonique entre le GMHL, la LPO et FNE NA sur le projet de programme biodiversité 2021 du GMHL « Atlas dématérialisé des mammifères en NA ».

SEPTEMBRE

Le CA du 14 septembre 2020 pour les projets et programmes biodiversité est informé :

- des projets de programmes biodiversité pour 2021 que FNE NA porterait à la demande des associations :
 - Les Mulettes en NA 2 (VN/MOD PCN) ;
 - PRAC NA Application - phase 3 (NE 17/MOD PCN) ;
 - PRAC Animation – phase 4 (NE 17/PCN) ;
 - Chiroptères cavernicoles prioritaires – phase 2 (NE 17/PCN) ;
 - Chiroptères et prairies (GMHL) ;
 - Atlas mammifères en NA (GMHL).
- des deux programmes biodiversité pour lesquels ce sont maintenant directement les associations concernées qui recherchent et gèrent les subventions et pilotent les programmes :
 - Stygo-faune 2 (SEPANSO Aquitaine)
 - RANA 2021 (Cistude Nature)

Le 22 septembre 2020 envoi de FNE NA à la LPO de ses remarques sur la charte Faune NA.

Rencontre en présentiel FNE NA/CEN NA le 28 septembre 2020, afin de réciproquement se présenter, et d'échanger sur les programmes et les complémentarités. Un CR interne a été produit et diffusé.

OCTOBRE

Pour le programme régional « Mulettes », le 1^{er} octobre 2020, accueil sur un site des agents de l'OFB pour une formation sur la prospection des bivalves internes.

Pour le programme régional d'actions en faveur des chiroptères en NA, le 13 octobre 2020 réunion du Comité Technique Régional.

Réunion en visioconférence de suivi du memorandum FNE NA/LPO le 23 octobre 2020. Un CR interne

de réunion est produit et diffusé.

NOVEMBRE

Pour la commission biodiversité, le 2 novembre 2020, réunion avec à l'ODJ la présentation des projets de programmes biodiversité 2021 (objet, contenu, budget, financement) et la préparation des dossiers de demandes de subvention les concernant, notamment pour la RNA et la DREAL NA.

Les programmes biodiversité 2021 portés par FNE NA sont stabilisés, à savoir :

- Les Mulettes en NA 2 (VN/MOD PCN) ;
- PRAC NA Application - phase 3 (NE 17/MOD PCN) ;
- PRAC Animation – phase 4 (NE 17/PCN) ;
- Chiroptères cavernicoles prioritaires – phase 2 (NE 17/PCN)

Ces programmes qui se poursuivront, ont bénéficié du soutien financier de la DREAL NA, du Conseil Régional NA et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en 2020.

Après que le GMHL ait fait part du report de ses deux projets de programmes biodiversité qu'il demandait à FNE NA de porter :

- Chiroptères et prairies ;
- Atlas mammifères en NA.

Un CR a été produit et diffusé au CA.

Le 6 novembre 2020, participation de FNE NA aux premières Rencontres Chiroptères de NA organisée par le GCA et les animateurs territoriaux.

Le 25 novembre 2020, le CA de FNE NA confirme les trois projets de programmes biodiversité 2021 portés par FNE NA, permettant de s'intégrer dans le montant de la subvention prévue par le Conseil Régional NA avec un cofinancement DREAL NA :

- Les Mulettes en NA 2 (VN/MOD PCN) ;
- PRAC NA Application - phase 3 (NE 17/MOD PCN) ;
- Chiroptères cavernicoles prioritaires – phase 2 (NE 17/MOD PCN)

Et celui porté par FNE NA et financé par la DREAL NA :

- PRAC Animation – phase 4 (NE 17/MOD PCN) ;

Pour le programme régional « Mulettes », le 26 novembre 2020, présentation du programme et des enjeux liés aux mulettes lors du forum des techniciens de rivière du bassin de la Loire organisée par le CPIE Val de Gartempe.

Pour la commission biodiversité, le 27 novembre 2020, nouvelle réunion, avec à l'ODJ la finalisation des quatre projets de programmes biodiversité 2021 (notamment les trois cofinancés par la RNA), la préparation de la réunion avec la DREAL NA sur les PNA/PRA en NA, les relations avec le CEN NA, dont le projet d'Atlas Orthoptères en NA, et avec FAUNA pour les données naturalistes, et les propositions

biodiversité pour le projet de plateforme revendicative portée par FNE NA pour les élections régionales 2021. Un CR interne a été produit et diffusé.

Le 27 novembre 2020, FNE NA délègue à LNE la mise en œuvre du PRA Mulette perlière en NA.

DECEMBRE

Pour le programme régional d'actions en faveur des chiroptères en NA, le 4 décembre 2020 réunion du Comité de Pilotage.

Le 10 décembre 2020, réunion en visioconférence entre la DREAL NA et FNE NA et les associations de son réseau concerné (PCN, DSNE, VN, GMHL et CN) sur les PNA/PRA en NA, notamment sur la poursuite de ceux sur les reptiles/amphibiens et la loutre. Un CR dressé par la DREAL NA est à venir.

Réunion en visioconférence FNE NA/CEN NA le 18 décembre 2020, sur le projet d'Atlas Orthoptères en NA porté par le CEN NA. Un CR interne produit par le CEN NA est à venir.

NOTA :

L'irruption en 2020 de la crise sanitaire COVID a sérieusement perturbé la mise en œuvre des programmes régionaux biodiversité, entraînant, entre autres, des reports d'actions sur 2021, comme pour les chiroptères avec :

- les chantiers d'aménagement d'une grange accueillant des colonies de chiroptères ;
- les cinq chantiers d'installation d'enregistreurs de déplacements de chiroptères ;
- le déroulement d'une journée technique sur la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière.

Serge Urbano, Miguel Gailledrat et Maxime Leuchtman

Les thèmes majeurs annuels

LES PROGRAMMES REGIONAUX BIODIVERSITE

Sur le fond,

- FNE NA s'est positionnée à la demande de ses associations, à la date d'aujourd'hui, sur pas moins de 21 programmes en faveur de la biodiversité. Même si certains évoluent différemment en cours d'année, avec une année 2020 particulièrement démonstratrice en la matière, nous ne pouvons que nous en féliciter collectivement. Car l'état d'esprit initial est là, celui de se tourner spontanément vers sa confédération, puis de réfléchir ensemble pour réussir le programme ;
- FNE NA et son réseau associatif concerné, pour l'avenir, vont devoir réfléchir aux modalités de l'affichage régional de FNE NA lors des programmes biodiversité pilotés directement par des associations, qui en ont par ailleurs fait le libre choix. Nos liens statutaires et nos complémentarités doivent aussi se développer et s'affirmer sous cette dimension ;

- FNE NA et son réseau associatif concerné pourraient aussi réfléchir à comment intégrer dans le rapport d'activités biodiversité FNE NA les programmes pilotés directement par des associations.

L'année 2020 a été particulièrement mouvementée pour les programmes biodiversité 2020 et les projets 2021, avec trois programmes annulés et deux revus. A chaque fois, ce sont les moyens financiers sollicités qui ont malheureusement fait défaut, nous obligeant à réajuster techniquement et budgétairement des programmes. Il faut là saluer le constant réinvestissement des salariés en charge de leur pilotage. La question se pose aussi de notre modèle économique avec la diversité et la complémentarité des financements, avec aussi le postulat qu'il faut disposer de moyens à la hauteur des programmes biodiversité. Sinon, ils risqueraient une déconsidération et nous irions vers une lassitude des équipes salariées et bénévoles.

Lors du bilan 2020 sur les thèmes majeurs biodiversité, deux points de vigilance avaient été soulevés :

- celui de disposer d'un(e) salarié(e) à FNE NA pour notamment le suivi des programmes biodiversité. C'est chose faite avec l'arrivée début 2021 de Moea LARTIGAU comme coordinatrice de FNE NA, qui assumera le suivi des programmes biodiversité 2021, après s'être familiarisée avec ceux de 2020, encore sous maîtrise d'ouvrage délégué de PCN ;
- l'intérêt que les programmes portent aussi des actions de conservation. Nous devrions en faire un axe de nos programmes, afin de renforcer leur recevabilité et être force de propositions, sur la base de nos programmes scientifiques, pour la protection de sites naturels, notamment avec la Stratégie Nationale des Aires Protégées qui va se déployer en NA.

Cette année 2020, dans la brève revue mensuelle, sont mentionnées toutes les rencontres et les réunions engendrées par la réalisation des programmes biodiversité. En dehors de montrer la « face cachée de l'iceberg » du dossier administratif d'un programme biodiversité, il souligne les efforts déployés tout au long de l'année par les équipes en charge de réussir les programmes biodiversité.

LE CEN NA

Le CEN NA constitue un interlocuteur associatif incontournable sur la biodiversité pour FNE NA, où les complémentarités doivent s'instaurer et jouer. Deux réunions ont eu lieu en 2020 pour notamment prendre connaissance, le CEN NA ayant été créé début 2020. Elles devront se poursuivre en 2021, afin d'aller sereinement sur des sujets concrets bien souvent communs, comme le projet d'Atlas des Orthoptères en NA.

LA LPO

La LPO constitue aussi un interlocuteur associatif incontournable sur la biodiversité pour FNE NA. Avec le memorandum, un cadre relationnel a été posé. Une réunion d'échanges a déjà eu lieu, dont le sujet de la charte FAUNE NA pour laquelle FNE NA a communiqué fin 2020 à la LPO Aquitaine ses demandes d'ajustements rédactionnels.

Serge Urbano

ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en Nouvelle-Aquitaine

Représentante : Isabelle Loulmet

Représentants des fédérations : Michel Galliot Limousin Nature Environnement – Alain Persuy Poitou-Charentes Nature – Serge Urbano SEPANSO Aquitaine.

Cette agence voulue par la Région continue à se chercher sur sa gouvernance et sur son rôle. FNE NA assure l'animation du collège 3, regroupant les associations de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation à l'environnement, de médiation scientifique, et les associations œuvrant pour la biodiversité domestique et cultivée. Disposant de 8 places au conseil d'administration, représentant 20 % des votes, le collège 3 est au complet en 2020 avec l'arrivée du Conservatoire des Ressources Génétiques du Centre Ouest Atlantique.

Fin 2019, une convention cadre Etat-Région-ARB NA a été signée, avec comme un des trois objectifs de mettre en place dans les deux ans une « ARB NA 2.0 » coconstruite avec l'Etat et l'Office Français de la Biodiversité, qui sont absents de la gouvernance à ce jour et donne à l'ARB NA un statut à conforter. Un Comité de suivi de la convention a été créé, avec un représentant de chaque collège, mais ne s'est pas réuni en 2020.

Sur le plan opérationnel, une convention financière a été signée avec l'OFB, l'Office Français de la Biodiversité, qui concerne l'accompagnement du dispositif TEN (Territoires Engagés pour la Nature) pour 2020 et 2021. Ce dispositif porté par l'OFB vise à accompagner les collectivités dans leurs projets en faveur de la biodiversité.

Concernant la direction de l'agence et l'attente de la Région d'une meilleure visibilité de ses actions, il avait été acté en 2019 la création d'une direction à deux têtes, technique et stratégique. Le recrutement du co-directeur stratégique a eu lieu en juin 2021 et celui-ci s'est installé dans ses fonctions en septembre aux côtés du co-directeur technique.

Le fonctionnement de l'agence a été perturbé par la crise sanitaire et a nécessité une organisation du télétravail pour tous les salariés. Les rendez-vous de la biodiversité ont été ajournés.

Le nouveau site de l'ARB NA offre une visibilité dynamique aux actions de l'agence et de tous ses membres : www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Stratégie Régionale de la biodiversité

Concernant l'élaboration de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), pilotée par la Région et l'Etat, dont la conduite de projet a été confiée à l'ARB NA : la finalisation de la phase 1 (réalisation du diagnostic et détermination des enjeux régionaux) a été reportée. La détermination des enjeux n'a pas pu être menée à son terme faute de pouvoir réunir et faire fonctionner le groupe de travail dédié. Pour la phase 2 (organisation de la concertation régionale et identification des actions de la SRB), le calendrier est à revoir. La question se pose aussi de son articulation, d'une part, avec la Stratégie Nationale de la Biodiversité

2021/2030 dont l'élaboration vient de débiter, et d'autre part, avec la Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 et de son Plan d'Action 2021/2023 adoptés en janvier 2021.

FNE NA a toujours veillé à ce que les relations avec l'ARB NA permettent une reconnaissance du rôle des APNE. En 2019 des contacts ont été pris afin qu'un conventionnement puisse formaliser les choses. En 2020 une première réunion a eu lieu afin d'examiner l'aspect concret d'un tel conventionnement, dont l'aboutissement est prévu en 2021.

Isabelle Loulmet

CEN NA (Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine)

Représentante : Sylvie Chatelus

L'année 2020 correspond à la première année d'existence du CEN NA, né de la fusion/absorption des 3 CEN des ex-régions. 5 CA se sont tenus (6 février, 4 mai, 8 juin, 1er octobre et 9 décembre), mais à cause des 2 confinements et des contraintes sanitaires, seul le premier a pu avoir lieu en présentiel. L'assemblée générale a eu lieu le 4 juillet 2020.

La taille du CEN NA (118 salariés répartis en 15 antennes), les difficultés d'harmonisation par rapport aux différents fonctionnements des ex-CEN ainsi que le contexte sanitaire particulier ont parfois ralenti la construction de cette nouvelle structure régionale.

Le 1er CA était important puisqu'il a permis la présentation de ses membres. Il est constitué de 22 membres répartis en 3 collèges :

- Les collectivités territoriales (4 représentants du Conseil Régional, 1 représentant des Conseils Départementaux, 1 représentant des communes et EPCI).
- Les associations au nombre de 6.
- Les membres individuels (12 représentants).

Les membres du bureau ont été élus : Philippe Sauvage, Président, Nicolas Thierry, Vice-président représente le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine. Benoît Biteau représente le collège associatif et est Vice-Président. Serge Morin en est le secrétaire, Serge Urbano, le secrétaire adjoint et Annie-Claude Raynaud la trésorière.

Pierre Séliquer a été conforté dans son poste de directeur (lors du CA du 9 décembre, les 2 directeurs adjoints recrutés et la répartition de leurs tâches ont été présentés, chacun aura une mission transversale et donc pas de mise en place d'une direction territorialisée).

C'est au cours de ce 1er CA qu'a été évoquée la mise en place d'un seul Conseil Scientifique et Technique avec comme objectif de ne pas perdre l'expertise des territoires en articulant les 3 anciens CST ainsi que celle des 13 comités territoriaux qui devront réunir les adhérents locaux afin que ces CTER soient l'interface entre le CA et ce qui se passe sur le terrain.

Le budget prévisionnel 2020, présenté au CA du 4 mai, s'élève à 12 023 918€ dont 24% est consacré à la maîtrise foncière. Avec 47 % du budget, la Région NA est le principal partenaire financier.

En ce qui concerne le foncier, au cours de l'année 2020, 300 ha ont été acquis en ex-Aquitaine et plus de 800 ha dans la région sur le dispositif Néo Terra. Pour les acquisitions foncières, des réunions régulières entre les antennes départementales et les directions départementales de la SAFER ont eu lieu. Il a été précisé que dans la très grande majorité des cas, le CEN passera ses acquisitions par l'intermédiaire de la SAFER. Seules certaines parcelles forestières d'une superficie supérieure à 4 ha pourraient échapper à cette règle. Une réunion par mois est organisée avec la Région pour faire un point d'étape sur les acquisitions foncières.

La fonctionnalité de la base de données sur le foncier maîtrisé par le CEN dans le cadre de Néo Terra a été présentée lors du CA du 9 décembre. Les périmètres d'intervention du CEN représentent 3,5% de la surface de la Région. L'accès au tableau de bord qui en découle sera possible à l'ensemble des membres du CA (il sera nécessaire de signer un acte d'engagement de confidentialité imposé par la DGFIP et de suivre une formation, certifiée ensuite). Pour la base de données sur le foncier, c'est le Président qui décidera qui y aura accès.

Lors du CA du 9 décembre 4 conventions de partenariat ont été validées : moissonnage de données naturalistes par le Portail « Biodiv'Marais Poitevin », convention de partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement, convention de partenariat avec l'établissement public local du Pays Basque et convention avec la SAFER (relative à la surveillance et à la maîtrise foncière sur les espaces naturels, agricoles et forestiers de Nouvelle-Aquitaine).

Il a été précisé que d'autres conventions seront élaborées en 2021 avec des associations de protection de la nature départementales avec lesquelles le Conservatoire a déjà des habitudes de fonctionnement.

En ce qui concerne les comités territoriaux, on peut regretter que leur mise en place se fasse lentement, notamment en raison des contraintes sanitaires. Dès le CA du 4 mai des réunions téléphoniques ont été envisagées. Le point a été fait le 9 décembre. Il ressort que l'organisation d'une réunion de travail est prévue afin de préparer le comité territorial des Landes. En Dordogne, le premier comité territorial s'est déroulé avec les partenaires proches du CEN et une prochaine réunion sera organisée à destination des adhérents et naturalistes du département. Pour la Creuse la réunion prévue en octobre a été annulée. En Haute-Vienne, la réunion a dû être annulée faute de salle pour l'accueillir. Le comité territorial Vienne s'est réuni. En Deux-Sèvres, la réunion du comité territorial est programmée en janvier. En Charente les partenaires du Conservatoire ont été rencontrés.

On peut noter qu'au cours de ces CA, il a été très rarement question du Conseil Scientifique.

En ce qui concerne la communication, le premier numéro du bulletin « Au fil du CEN » est paru fin 2020 il a été envoyé à chaque adhérent et à chaque administrateur. La newsletter mensuelle, autre outil de communication du Conservatoire, est envoyé à tous les adhérents, au CA ainsi qu'aux services de l'État et de la Région.

Durant cette année on peut constater qu'un grand travail a été accompli par le CEN NA malgré un contexte très particulier. A l'avenir il nous faudra rester vigilants afin qu'à les APNE continuent à être entendues.

Sylvie Chatelus

HOT SPOT

Représentant : Miguel Gailledrat (Vienne Nature)

Dans le cadre de la « Stratégie en faveur de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » portée par le conseil régional, la LPO et le CBNSA ont porté un projet visant à localiser et hiérarchiser les foyers de biodiversité de la région nommés « hot spot ». À partir de plusieurs centaines de milliers de données recueillies auprès des associations de la région et autres institutions, des modélisations ont permis de cartographier des secteurs abritant potentiellement des enjeux de biodiversité forts.

Miguel Gailledrat

AGRICULTURE

Référent : Bertrand Garreau

Personnes ressources : Michel Fourches, Jacques Brie, Daniel Delestre, Klaus Waldeck, Georges Cingal, Pierre Guy, Andrée Rouffet-Pinon

Ecophyto II+

Représentante : Sylvie Nony

Le plan Ecophyto II initié en octobre 2015 et augmenté en juin 2018 du plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques (Ecophyto II+) maintient l'objectif d'une réduction de l'usage des pesticides en agriculture de 25 % en 2020 et de 50 % en 2025. Le tableau des indicateurs à suivre en NA indique au contraire une augmentation de +24 % des QSA (Quantités de substances actives) en 2018 et de +19 % du NODU (NOMBRE de Doses Unités). La situation est donc très préoccupante. Il apparaît que la démarche suivie jusque-là n'est pas adaptée aux objectifs.

En effet, même si on ne peut que saluer les efforts d'information, de diffusion des données, d'explicitation des indicateurs ou de formation sur la question de l'usage des pesticides, certains points du plan n'ont aucun impact supplémentaire sur l'usage des pesticides.

La seule petite avancée est la mention de l'AAP FAM (l'Appel à projet FranceAgriMer) si tant est que le financement de nouveaux pulvérisateurs réduise l'usage des pesticides. L'ambition est de réduire les dérives de pulvérisation au moment de celle-ci (dans une bien moindre mesure la dose utilisée). Rappelons que les dérives au moment de la pulvérisation ne sont pas les seules sources de pollution de l'air : la volatilisation post-application (qui est, pour certaines molécules, plus importante que la dérive) et l'érosion par le vent de ce qui était adsorbé dans les poussières de sols traités sont deux autres causes majeures de la présence de ces polluants dans l'air. Nous nous étonnons en outre de l'absence d'inquiétude sur les effets cocktails possibles de ces molécules dans l'air, et notamment des 13 perturbateurs endocriniens que l'on trouve dans l'air de Nouvelle-Aquitaine.

Au final, on peine à trouver le début d'une action volontariste qui aboutisse à une réduction effective comme a pu le faire la loi Labbé dans son domaine. Pourtant la situation décrite dans les documents annexes concernant l'eau, l'air, les sols est des plus alarmantes. Nous sommes consternés de lire dans

ces lignes une non-prise en compte de la chute catastrophique de la biodiversité qu'elle provoque (le paragraphe sur ce sujet ne fait que trois lignes).

Pour FNE NA cette déclinaison régionale consacre la paralysie totale du plan Ecophyto II+ sur la question de la réduction de l'usage des pesticides qui en est pourtant l'objectif. Elle ne peut y apporter sa caution et vote donc contre son adoption.

Sylvie Nony

CROPSAV (Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale)

Représentant : Michel Fourches

Personnes ressources : Jacques Brie, Bertrand Garreau

Aucune réunion n'a eu lieu en 2020.

Michel Fourches

COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural)

Représentant : Michel Fourches

Personne suppléante : Bertrand Garreau

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine a nommé à la Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural, son représentant Michel Fourches, avec son suppléant Bertrand Garreau. Seule la CRAEC (sous-commission de la COREAMR) s'est réunie en 2020 pour fournir un avis sur les modalités de l'appel à projet pour les MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques) campagne 2020. Le cahier des charges envisagé à l'échelle Nouvelle-Aquitaine a été envoyé aux représentants de la CRAEC. Cet avis est consultatif, l'autorité de gestion reste décisionnaire sur les critères retenus.

Michel Fourches

CRAEC (Commission Régionale Agro Environnementale et Climatique)

Représentant : Michel Galliot

Personnes ressources : Michel Fourches, Bertrand Garreau

Cette commission discute des aides financières de l'Europe accordées pour mettre en place des mesures ou favoriser des pratiques bonnes pour l'environnement et le climat. La présence de FNE NA n'y apparaît pas essentielle (une réunion en 2020).

Michel Galliot

PARN (Programme d'Actions Régionales Nitrates)

Représentant : Andrée Rouffet-Pinon

Personnes ressources : Jacques Brie, Thierry Alezine, Elisabeth Arnauld

Captages en zones d'actions renforcées (ZAR)

Nous avons participé à une réunion, le 21 janvier 2020 à Poitiers, au sujet des plans d'action pour la maîtrise des nitrates, séance animée par la DREAL et la DRAAF.

Le groupe technique de concertation du PAR, chargé de la classification des zones vulnérables aux nitrates, est élargi aux maîtres d'ouvrage des captages d'eau potable ZAR (zone d'action renforcée).

La Directive européenne nitrates a pour objectif principal de réduire et de maîtriser les pollutions par les nitrates d'origine agricole. Le PAR définit également des zones particulièrement sensibles appelées Zones d'Actions Renforcées (ZAR), et des mesures spécifiques de protection des captages d'eau potable sont mises en place. Ainsi, lors des révisions des PAR, les données relatives aux installations et captages dégradés classés en ZAR sont collectées afin de permettre une prise de décision quant aux classements et déclassements en ZAR selon les critères établis.

Une étude a été réalisée sur les 77 captages classés ZAR en 2018 dans quatre départements : Charente (16), Charente-Maritime (17), Deux Sèvres (79) et Vienne (86). Cette étude a pour premier objectif d'établir un inventaire précis des 77 captages, rassemblant toutes les informations importantes concernant ces derniers.

Fallait-il réviser les plans ? Comment lever des contraintes lorsqu'elles ont permis de réduire le taux de nitrates ? Si nous supprimons les contraintes qui ont réduit le taux de nitrates alors n'allons-nous pas défaire les améliorations... Un débat s'est engagé sur les critères de déclassement éventuel en ZAR, nous avons préconisé que tout déclassement soit soumis à la démonstration qu'il n'ait pas pour conséquence le retour à un accroissement des nitrates.

Andrée Rouffet-Pinon et Jacques Brie

Révision des zones vulnérables Adour-Garonne et Loire-Bretagne

Le 6 novembre 2020 a eu lieu une réunion à la préfecture de la Creuse sur les zones vulnérables. Les zones vulnérables sont des zones surveillées pour leur teneur en nitrates. Il y a 3 300 stations en France pour les eaux superficielles et 2 600 pour les eaux souterraines. Tous les 4 ans, la révision est prévue. Les préfets coordonnateurs de bassin sont chargés de la délimitation des zones vulnérables. Au niveau de la région, ce sont les préfets de région et tout est contrôlé par les directions départementales des territoires.

C'est en 2021 qu'aura lieu la signature des arrêtés des zones vulnérables. En Nouvelle-Aquitaine, 654 stations sont suivies. Pour le bassin Loire Bretagne, 86% des stations sont stables ou en hausse et 13% sont en baisse. Pour le bassin Adour-Garonne, 61% des stations sont stables ou en hausse et 39% des stations sont en baisse.

Il a été rappelé qu'un travail commun doit être réalisé afin d'améliorer la qualité de l'eau.

Andrée Rouffet-Pinon

Méthanisation

Référent : Michel Teissier

C'est en fait au 4 décembre 2019 qu'il faut commencer la partie Méthanisation de ce bilan d'activités. A cette date, FNE-NA recevait une invitation à un déjeuner de travail sur les travaux prospectifs de la Région « en faveur d'un développement massif des cultures intermédiaires » pour produire ce gaz vert. Les perspectives de production de gaz méthane renouvelable étaient présentées de façon très ambitieuse : un scénario 100% gaz vert en 2050, avec une étape à 30% en 2030, qui « pourrait même permettre à la Nouvelle-Aquitaine d'être exportatrice en 2050 ». Après avoir rencontré à ce déjeuner de travail les responsables de la Région et de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, nous avons reçu courant janvier 2020 un courriel faisant état d'un consensus. Cela nécessitait plus de précisions !

Elles parviennent à la fin de janvier, sous la forme d'un Relevé de décision sur la méthanisation et les cultures intermédiaires. Ce relevé explique comment les parties aériennes des cultures intermédiaires pourront être valorisées en méthanisation. Un tableau est joint devant servir de grille d'analyse pour l'instruction des dossiers.

Ainsi présentées, ces décisions soulèvent un grand nombre de questions sur les critères d'éligibilité des aides (par exemple sur l'autorisation d'arrosage d'été), les éléments à fournir par le porteur de projet et sur le suivi des projets. Le CA qui suit refuse donc de valider ce tableau et propose qu'un groupe de travail reprenne ce sujet.

Ce qui est accepté par la Région et l'ADEME et prend la forme, suite au confinement, d'une conférence par téléphone le 23 mars avec huit personnes, dont quatre représentants de la Région et l'ADEME Nouvelle-Aquitaine¹. Une nouvelle version de ce Relevé de décision nous est transmise. Elle répond en partie mais laisse en suspens plusieurs des questions soumises le 23 mars. Une nouvelle lettre de FNE-NA exprime en cinq points ces questions :

- intégrer des objectifs qualitatifs de Néo Terra tel que la reconnaissance du rôle que peuvent jouer les collectivités locales et les citoyens voisins de chaque projet ,

1 Béatrice Chassaing et Julien Jimenez pour la Région, Lionel Poitevin et Lionel Dufil pour l'ADEME, Maxime Blanchet, Daniel Delestre, Isabelle Loulmet et Michel Teissier pour FNE-NA.

- la communication d'un engagement par le porteur de projet, lors de sa demande de subvention, dans une démarche d'appropriation locale des projets de méthanisation, par exemple sous la forme d'un « comité de suivi » ;
- quel accompagnement des agriculteurs par l'ADEME et la Région pour réaliser des bilans d'activités de méthanisation : bilan carbone, bilan humique et bilan hydrique ?;
- quels engagements de la Région et de l'ADEME, sous une forme financière notamment, pour que ces analyses soient effectivement réalisées et publiées à chaque période y compris le suivi du bilan carbone de l'exploitation ?;
- qui vérifiera les critères d'éligibilité pour que les CIVE (Culture Intermédiaire à Valeur Energétique) ne viennent pas en concurrence avec l'activité principale des agriculteurs pour l'alimentation humaine ? A cette question posée le 23 mars, il nous avait été répondu qu'il ne serait pas possible de tout vérifier et qu'il sera nécessaire de faire confiance aux agriculteurs. La confiance réciproque est bien sûr une base nécessaire de travail mais l'exemple de l'échec des plans Ecophyto incite à la vigilance. N'y a-t-il pas un risque de subventionner indirectement le maintien ou le développement d'importations d'aliments ?

En retour, nous recevons les réponses de l'ADEME et de la Région qui nous remercient des « échanges ouverts et constructifs que nous avons eus qui ont permis de faire évoluer les choses et affiner le cahier des charges ». Examen des réponses :

- sur la feuille de route NéoTerra : Région et ADEME expriment un flou certain sur le rôle des collectivités locales et des citoyens ;
- engagement par le porteur de projet : les moyens de communication, sensibilisation, appropriation sont à adapter au contexte du territoire. « L'important étant de laisser l'initiative au porteur de projet sur la façon dont il souhaite communiquer afin de ne pas considérer cette démarche comme une contrainte » ;
- réalisation de bilans carbone, humique et hydrique : l'ADEME nous confirme la réalisation de ces bilans « afin de pouvoir produire des éléments relatifs au gain (ou la perte) en matière organique, les bilans hydriques seront également calculés et comme déjà demandé aujourd'hui un bilan des émissions de GES du projet sera produit. ». La Région proposera, en lien avec l'élaboration du Schéma Régional Biomasse, de partager avec les acteurs de la filière, les associations environnementales et les services de l'État ;
- Réalisation effective et publication : pour l'ADEME, il n'est pas prévu d'imposer une publication des résultats d'analyses. La Région se rapprochera des services de l'Etat pour s'assurer de la réalisation de ces analyses et de leur conformité ;
- Non concurrence des CIVE avec l'alimentation humaine : l'ADEME est déjà très attentive à ce point en demandant au porteur de projet de préciser dans les éléments concernant la ration des digesteurs ;

Elle rappelle que les porteurs de projet doivent déclarer annuellement la nature, la quantité et la provenance des intrants afin de pouvoir bénéficier de tarif de rachat réglementé, mais reconnaît qu'elle ne pourra pas contrôler l'ensemble des unités.

Pour la Région, il s'agit d'accompagner un développement raisonné de la méthanisation, au-delà des contrôles indispensables. Elle propose de poursuivre ce dialogue avec l'ensemble des acteurs de la filière pour atteindre les objectifs de production de biogaz et rendre ainsi la Région moins dépendante des importations d'énergies fossiles.

Entre temps, la Commission Régionale des Aides (CRA), réunie par l'ADEME le 16 avril, a présenté de

façon détaillée les subventions, dont les financements du dispositif d'animation régional Méthan-Action, et les actions de formations et de partage d'expériences (environ 250 participants). 136 GWh d'énergie ont été produite par méthanisation en 2019. 6 projets de construction de méthaniseurs sont subventionnés en 2020.

Nous pensons que la confiance dans les opérateurs ne suffit pas, l'expérience montre qu'un encadrement plus ambitieux est nécessaire afin de réduire notablement les risques que nous observons. Nous avons alors réfléchi à la création d'une Charte d'engagements des méthaniseurs en Nouvelle-Aquitaine dont la signature engagerait les porteurs de projets. Celle des Agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF) est insuffisante car elle ne comporte pas d'engagement envers les communes et citoyens riverains des installations ; d'autres exemples paraissent plus intéressants. Par exemple au niveau national (Energie Partagée) ou au niveau régional (Hauts de France, Grand-Est).

Cependant, les chartes sont des bonnes pratiques non contraignantes donc sans portée juridique : toute la difficulté est d'en assurer le suivi. Il faut un organisme qui soit identifié pour s'en charger, en y mettant les moyens, humains notamment. Sinon les chartes passent dans l'oubli. La création d'une instance de suivi des projets serait-elle une solution ? Nous en sommes restés à ce point de réflexion.

Une nouvelle lettre est envoyée à Françoise Coutant et Béatrice Chassaing, faisant le constat que la réponse de la Région ne modifie pas le tableau qui accompagnait le Relevé de décisions, et abordant la question d'une Charte. Nous y soulignons les deux points qui soulèvent le plus de réserves :

- le risque du développement de cultures énergétiques au détriment de cultures alimentaires humaines ou animales. Le classement de la culture du maïs en culture intermédiaire est une illustration de ce risque.
- le risque de rejet par les populations, comme ce qui arrive dans le domaine de l'éolien. L'absence d'une Charte d'engagements, entre autres, pour permettre l'appropriation des projets par les populations locales concernées et favoriser des projets citoyens, alors que cela existe dans d'autres régions, alimente ce risque.

Pendant ce temps, le Groupe méthanisation organisé localement autour de LNE, Terre de liens et Alder Climat Energie a travaillé sur une note de positionnement « Pour une méthanisation durable ». Après avoir enquêté sur plusieurs projets locaux et visité des installations, des réponses sont faites par plusieurs associations affiliées à LNE lors de consultations publiques ICPE préalable à l'enregistrement de nouveaux méthaniseurs à Peyrat-de-Bellac et Azat-le-Ris, tous deux d'une capacité de 100t/jour.

Au niveau national, le débat est animé par la Confédération Paysanne qui est favorable à une méthanisation à taille humaine et s'oppose très fermement à ce type de méthanisation industrielle qui transforme les agriculteurs en énergie-culteurs et d'autre part avec les craintes exprimées par l'AAMF sur la révision des prix d'achat du biogaz.

Au niveau régional, l'association Méthan'action a organisé, du 7 au 11 décembre, une semaine de la méthanisation, pour en faire la promotion et la formation afin d'atteindre l'objectif régional de 100% de gaz vert en 2050, dont près de la moitié sera dédiée à la mobilité.

Cet objectif implique une augmentation très importante du nombre et de la taille des sites de production, ce qui a multiplié les accidents et les pollutions, donc les craintes relatives à l'activité d'une unité de méthanisation. Pour prendre en compte ces réalités, deux table-rondes en ligne étaient organisées, dont l'une pour traiter de l'acceptabilité à l'appropriation locale des projets de méthanisation. Nous y avons participé afin de défendre les demandes que FNE-NA avait déjà exprimées.

Ce qui nous a permis de voir que ces demandes sont partagées par d'autres intervenants qui ont montré que cela est souhaité par certains agriculteurs-méthaniseurs et par des retours d'expérience. Comme l'a noté un intervenant, « ces questions font partie de l'équation et doivent être prises en considération dans le cadre d'une réflexion nécessairement globale sur le développement de la filière de la méthanisation agricole : un processus de co-construction devra intégrer l'ouverture de la discussion sur l'opportunité de chaque projet ».

Michel Teissier

FORET

Référente : Colette Gouanelle.

Personnes ressources : Michel Galliot, Didier Canteloup, Maxime Blanchet, Philippe Barbedienne, Georges Cingal, Alain Persuy, Bertrand Garreau, Alexis Ducouso

CRFB (Commission Régionale Forêt Bois)

Représentants : Colette Gouanelle et Michel Galliot

14 janvier 2020 : Intervention auprès de Madame la Préfète de Région lors de la rencontre avec les représentants de FNE-NA

Nous lui avons fait part de notre inquiétude concernant le projet de programme régional forêt-bois (PRFB) élaboré par la Commission (CRFB) de Nouvelle Aquitaine et soumis à consultation du public du 21/12/2019 au 21/01/2020, les mesures envisagées n'étant pas à la hauteur des enjeux environnementaux, constat également effectué par l'Autorité environnementale. Nous avons demandé :

- que soit exercé un contrôle sur la destination des contributions à la consultation publique et que ces contributions ainsi que la synthèse soient rendues publiques ;
- que le projet de PRFB soit modifié avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, ne s'en tenant pas à de vagues intentions ;
- que les mesures et actions préétablies soient examinées par le CEREMA - selon la méthode itérative d'évaluation environnementale définie initialement - et modifiées en conséquence ;
- que des contrôles sérieux soient envisagés concernant des pratiques forestières dont la vertu est encore loin d'être démontrée ;

Nous lui avons signifié que nous ne pourrions pas cautionner le projet de PRFB en l'état.

18 janvier 2020 : Participation de FNE-NA à la consultation publique sur le projet de PRFB

Compte tenu du peu de mesures en faveur d'une limitation de l'impact sur l'environnement de l'exploitation forestière et de son augmentation préconisée par ce programme, nous émettons un avis défavorable à ce projet. Nous demandons qu'il ne soit pas validé tant qu'il n'aura pas été modifié, avec une meilleure prise en compte des fonctions écosystémiques et climatiques, et en intégrant de véritables

actions de préservation et de restauration de la biodiversité.

14 mai 2020 : entretien dématérialisé en petit comité à la demande de la DRAAF (avec DREAL, CRPF, ONF et FNE-NA)

Entretien en vue de modifier le projet de PRFB, suite aux résultats de la consultation du public (96% avis défavorables). Reconnaissance parfois du bien fondé de nos remarques mais pas vraiment de consensus. Des modifications du projet sont prévues.

15 au 21 octobre 2020 : Consultation électronique de la CRFB sur l'actualisation de l'arrêté régional concernant les matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'Etat

Nous avons envoyé par deux fois des remarques très précises sur les conseils des scientifiques qui participent à nos travaux. Les essences envisagées (exotiques pour la plupart) pour renouveler les peuplements forestiers posent de nombreux problèmes de biodiversité, d'invasions biologiques, d'adaptation aux climats du futur, problèmes pathologiques, risques de grands incendies...

6 novembre 2020 : réunion dématérialisée de la CRFB et vote sur le projet de PRFB modifié

Des modifications au projet de PRFB avaient été envoyées aux participants et nous avons renvoyé quelques remarques. La réunion s'est déroulée sans aucune écoute à notre égard, la parole étant laissée aux partenaires de la filière bois. Au final nous avons émis un nouvel avis défavorable au projet au titre de FNE-NA, les modifications proposées étant insuffisantes. Le projet a donc été validé à la quasi-unanimité moins les deux voix de FNE-NA.

Cette réunion a également été consacrée au lancement de la révision du SRGS par le CRPF en charge de la rédaction du nouveau projet.

Colette Gouanelle

EAU

Référent : Jacques Brie

Personnes ressources : Thierry Alezine, François Lefebvre, Elisabeth Arnauld, Patrick Point, Jean-Louis Jollivet, Jean-Marie Bourry, Jean-Louis Demarcq, Jean-Pierre Lafitte, Andrée Rouffet-Pinon, Annick Benazech

FNE Nouvelle-Aquitaine s'est investie et a été représentée dans différents webinaires et instances relatives aux ressources en eau.

Notre document de base sur la politique de l'eau créé en 2017 à l'attention des pouvoirs publics est toujours d'actualité.

Révision des SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne

La révision des SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne est engagée, elle a été l'objet de consultations en 2020, consultations qui vont se poursuivre en 2021 pour une application au 1er janvier 2022 du nouveau SDAGE. Toutes nos associations sont concernées par cette nouvelle planification de la gestion de l'eau. Nous avons suivi le projet de révision avec FNE Midi-Pyrénées.

Renouvellement des Comités de bassin

Les Comités de bassin Adour Garonne et Loire-Bretagne ont été renouvelés. Dorénavant, FNE NA sera représentée par Mme Annick Benazech dans le Comité de bassin Adour-Garonne et par Mme Andrée Rouffet-Pinon dans le Comité de bassin Loire-Bretagne.

Renouvellement de la CLE du SAGE Charente

Par arrêté du 18 décembre 2020, la Préfète de la Charente a procédé au renouvellement de la commission locale de l'eau du SAGE Charente, et souhaité une représentation de FNE NA. Représentant initialement Poitou-Charentes Nature, notre représentant aura désormais la casquette FNE NA. Nous noterons que cette commission est ouverte, il est donc possible d'y participer sans droit de vote, en plus des membres nommés.

Ce renouvellement est dû aux nouveaux élus représentant les collectivités territoriales. L'ensemble des SAGE de la Nouvelle Aquitaine est donc concerné par un renouvellement. Aussi, nous demandons à chacun de bien vouloir nous communiquer les noms et coordonnées des représentants des APNE dans chacun des SAGE.

Le stockage de l'eau

Particulièrement médiatisé dans le Poitou-Charentes, le stockage de l'eau par des « réserves de substitution » n'en finit pas en termes de conflits et poursuites judiciaires. Faut-il y voir une incapacité à poser des bases saines d'échanges, dans des séances parfois observées par des représentants de la CNDP ? Les missions déployées sur ce thème ont-elles bien pris la mesure des enjeux ?

Pour FNE NA, les retenues d'eau existantes ont montré que de substitution très peu, et qu'au contraire les ouvrages construits ont fait augmenter les volumes d'irrigation.

Une vraie démesure avec des projets de 24 réserves en Charente-Maritime, 16 en Deux-Sèvres, 41 en Vienne et dernièrement 9 en Charente...

Nous avons demandé depuis longtemps que les critères de gestion des réserves de substitution soient définis et rendus publics. Que le principe de substitution soit précisé, et le mode de détermination des seuils d'arrêt de remplissage transparent. Et que ces critères soient établis en concertation et fondés sur le principe de protection des milieux adaptés à la période de remplissage.

Groupe de travail

Enfin, toujours ouvert au dialogue, nous avons participé à un groupe de travail restreint pour échanger de façon libre et constructive, avec l'Agence de l'eau, la DREAL, et des agriculteurs : évolution réelle du modèle agricole ? Prise en compte prioritaire des ressources pour l'eau potable ?

Jacques Brie

PROJET « STYGOFAUNE »

Référent : Thierry Alezine

Avril 2020 a vu se terminer la phase 1 du projet « Stygofaune », projet porté par FNE Nouvelle-Aquitaine et qui a fait l'objet d'une convention de délégation de maîtrise d'œuvre entre FNE NA et la SEPANSO Aquitaine.

Le projet a pour objectifs de dresser un inventaire de la faune aquatique souterraine (i.e. stygofaune) sur les deux anciennes régions de l'Aquitaine et du Limousin (en complément de l'étude déjà réalisée par Poitou-Charentes Nature en Poitou-Charentes) et d'appréhender la relation entre la présence de cette faune dans ses habitats naturels et la qualité des eaux souterraines.

L'étude de préfiguration qui a été réalisée au cours de cette phase 1 a permis d'examiner la faisabilité du projet d'un point de vue administratif, technique, scientifique et budgétaire et de préparer la phase 2 du projet (phase opérationnelle : échantillonnages sur les sites présélectionnés en phase 1, mesures physico-chimiques sur site, détermination des espèces par des experts taxonomistes, analyses en laboratoire, diffusion et valorisation des connaissances acquises).

Entre autres achèvements, un pré-inventaire des données historiques en Région a permis de révéler l'existence de 76 taxons (crustacés et mollusques essentiellement) et de mettre en évidence un niveau très disparate des connaissances entre les 8 départements des ex-régions Limousin et Aquitaine.

Cette phase 1 du projet a bénéficié du soutien financier du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le deuxième semestre 2020 a vu se tenir deux réunions de travail entre FNE Nouvelle-Aquitaine et la SEPANSO Aquitaine sur le contenu et le financement de la phase 2 du projet.

En suivant, les demandes de financement ont été faites par la SEPANSO Aquitaine, auprès des mêmes financeurs qu'en phase 1, ainsi qu'auprès d'autres Conseils Départementaux, de l'Union Européenne (FEDER) et de la Fondation Léa Nature.

La phase 2 du projet qui devrait démarrer au 1er trimestre 2021 sera conduite, comme en phase 1, par Thierry Alezine et François Lefebvre, dont les compétences sont complémentaires, spécialiste de l'eau pour l'un et de la stygofaune pour l'autre.

Thierry Alezine et François Lefebvre

LITTORAL ET DOMAINE MARITIME

Référent : Jean-Marie Froidefond

Personnes ressources : Bruno Toison, Laurent Soulier, Pierre Le Gall

Les activités du Conseil Maritime de la Façade Sud Atlantique (CMF SA) et du Coresel FEAMP (Conseil régional de sélection pour les fonds européens pour l'aquaculture et la pêche) se sont poursuivies en 2020. Les décisions sont prises par les administrations en amont de ces réunions et en relation avec les usagers économiques. Les associations environnementales (FNE-NA, Surfrider, CEBA) n'interviennent qu'en fin de parcours. Leurs souhaits sont rarement pris en compte face aux réalités socio-économiques. Ainsi les décisions sur le court terme l'emportent sur le long terme.

Jean-Marie Froidefond

CMF SA (Conseil Maritime de la façade Sud-Atlantique)

Représentant : Jean-Marie Froidefond

Le Document Stratégique de la Façade sud-atlantique (DSF) et son plan d'action

J'ai assisté aux réunions du Conseil Maritime de la Façade Sud-Atlantique en tant que représentant de la SEPANSO. Ce document stratégique de la façade soumis en 2019 présentait des avancées notables :

- la première des priorités est le bon état écologique ;
- le développement des activités ou leur maintien ne doit pas porter préjudice au bon état écologique ;
- des objectifs particuliers et des propositions d'indicateurs concrétisent la volonté d'une meilleure prise en compte de l'environnement.

Mais la prise en compte insuffisante des impacts des activités humaines sur le bon état écologique, l'absence de réserves halieutiques, et l'absence de stratégie pour sensibiliser le grand public, nous a amenés à donner un avis provisoire défavorable. La suite nous a donné raison.

En 2020, j'ai assisté à la Commission permanente du 2 juillet 2020. Le Plan d'Action du DSF nous a été présenté sous forme de fiches. Ces fiches ont été élaborées en relation avec la Commission Administrative de Façade (CAF), la Commission Nationale de la Mer et du Littoral (CNML), en tenant compte du SRADDET, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'OFB et du Contrat de Plan Etat Région

(CPER). Le CMF nous a demandé de fournir nos remarques avant le 31 août 2020. Ce Plan d'Action comprend un volet socio-économique avec 17 thèmes et un volet environnemental avec 19 thèmes. Les deux volets ont les mêmes titres de fiches mais des contenus différents. Ces contenus peuvent se compléter ou s'opposer. Par exemple, lorsque nous lisons les actions de la fiche « 09-Risques » du volet environnemental, nous nous rendons compte que la fiche « 09-Risques » du volet socio-économique donne d'autres actions qui sont parfois incompatibles avec les actions de la fiche du volet environnemental. Ce Plan d'Action ne fait pas de synthèse et tient peu compte de la directive européenne DCSMM. En effet l'objectif était de donner la priorité de ces actions au maintien du Bon Etat Ecologique ou à son atteinte. Ce n'est pas vraiment le cas. Dans nos remarques envoyées au CMF-SA, nous détaillons les insuffisances concernant les fiches environnementales, tout en nous demandant à quoi nos remarques serviront puisque les fiches socio-économiques remettent elles-mêmes en question les fiches environnementales en donnant la priorité aux besoins économiques sans peu de restrictions.

Le CMF SA s'est réuni le 14 décembre 2020 en visio-conférence en présence du préfet maritime de l'Atlantique, de la préfète de la région Nouvelle Aquitaine et des administrations concernées. C'est la 17ème réunion du CMF depuis 2011. Evènements marquants soulignés par l'amiral et la préfète : le rôle maritime de la France est affirmé avec une ministre de la mer, A. Girardin, et en Aquitaine, le rôle de Mme Pascal Got et de la député S. Panonacle. Il a été peu question du Plan d'Action du Document Stratégique de Façade (DSF). Calendrier prévisionnel : en janvier 2021, saisine de l'autorité environnementale, consultation réglementaire et prise en compte des remarques, adoption du plan d'action par les préfets coordonnateurs en mars 2022.

Le projet de parc éolien au sud-ouest de l'Île d'Oléron

Le sujet principal du CMF du 14 décembre a porté sur le projet de parc éolien entre l'île d'Oléron et l'embouchure de la Gironde. J'ai pris des photos de la présentation et en ai fait un résumé pour FNE-NA. La localisation du site n'était pas encore complètement arrêtée d'après la préfète, mais sur le diaporama le site aurait été identifié et retenu avec un large consensus depuis 2015 et 2017, ce qui a fait bondir la LPO... Le responsable du laboratoire EPOC (Antoine Gremare) demande que ce site soit éloigné de la vasière Ouest Gironde, riche en organismes benthiques. La préfète insiste sur le dialogue et sur le choix du site qui n'est pas arrêté. Le site sera choisi en fonction de l'étude environnementale. La LPO et Nature Environnement 17 s'opposent au choix du site de 2015-2017. En fait, la macrozone favorable à l'éolien concerne un secteur beaucoup plus vaste que le site sélectionné auparavant. D'après la diapo suivante, le débat public, encadré par le CNDP, aurait lieu de mai à décembre 2021, l'étude géophysique de 2021 à 2023, les études environnementales en 2022 et début 2023, en même temps que l'analyse des offres, puis en 2023-2027, début des travaux.

Des zones de protection forte

Durant ce Conseil, il nous a été annoncé la création de zones de protections fortes dans les Aires Marine Protégées en raison d'une demande européenne concernant les sites Natura 2000. Cela concerne en particulier le « risque pêche » suite à la demande des ONG dont FNE.

Pour les Pertuis, les contributions sont à venir, comme sur le Bassin d'Arcachon. Par contre sur les sites Natura-2000 « Côtes Gironnines », « Pays Basque », « Plateau de Rochebonne », ces analyses du Risque Pêche n'ont pas encore débuté.

La mortalité des dauphins

Le problème de l'échouage des petits cétacés a été identifié par les autorités Il est envisagé de placer des caméras ou d'embarquer des observateurs.

Jean-Marie Froidefond

CORESEL FEAMP (Conseil Régional de SElection pour les Fonds Européens de l'Aquaculture et de la Pêche)

Représentant : Jean-Marie Froidefond

J'ai participé aux réunions du CORESEL FEAMP en tant que représentant de FNE-NA. Il s'est réuni à l'hôtel de Région le 20 février 2020. Un bilan de ces aides 2016-2020 (Région et Europe) fait état de 439 dossiers traités comprenant des aides de 19 millions d'euros. L'enveloppe étant de 30 millions d'euros, il reste environ 11 millions à attribuer avant fin 2020. La prochaine programmation 2021-2027 aurait un budget en légère baisse de l'ordre de 5%. Les quatre principaux objectifs européens sont : 1) la pêche durable et la conservation des ressources (dont la petite pêche côtière, navires limités à 12m de long), 2) la sécurité alimentaire, 3) l'économie bleue et 4) la gouvernance internationale. D'après le discours ambiant des armateurs/pêcheurs, le secteur « production » serait en train de s'effondrer ; bateaux trop coûteux, aides financières présentes mais difficiles à mobiliser.

La seconde réunion s'est tenue le 24 septembre 2020 en visio-conférence. Un point a été fait à propos des différents dossiers de demande d'aide. La nouvelle programmation 2021-2027 se chevauchera un peu avec la précédente.

Le projet d'interconnexion électrique entre l'Espagne et la France par voie sous-marine

Il s'est avéré que le franchissement du canyon de Capbreton par les câbles électriques reliant Bilbao et la région de Bordeaux était trop risqué. En effet, ce canyon est le lieu d'importants glissements de terrains sous-marins susceptibles de rompre les câbles. Des études sont en cours par RTE pour faire passer les câbles près du littoral ou à terre dans le secteur de Capbreton.

Les prélèvements par la pêche

J'ai analysé les ventes de poissons à la criée d'Arcachon d'après « <https://www.franceagrimer.fr/> ». Les résultats sont les suivants pour l'année 2018 : 154 tonnes de bars, 116 tonnes de baudroies, 334 tonnes de merlus, 189 tonnes de seiches, 377 tonnes de soles. Si on considère le poids moyen d'une sole (0,7 kg), cela donne un prélèvement de 540.000 soles par exemple. Est-ce soutenable ?

Pour les poissons amphihalins, le constat est aussi alarmant car à la pêche illégale (sur l'Adour, la SEPANSO demande au préfet le respect de la loi) s'ajoute une qualité dégradée des eaux fluviales et saumâtres. De nombreuses publications alertent les pouvoirs publics à ce sujet.

Jean-Marie Froidefond

CLIMAT / AIR / ENERGIE

Référent : Michel Galliot

Personnes ressources : Daniel Delestre, Michel Teissier, Alain Persuy, Marie-Legend

L'année 2020 a été marquée par la Convention citoyenne sur le climat. Elle a produit un ensemble de mesures qui permettraient de faire une grande part des actions nécessaires pour respecter les engagements climatiques de la France. Malgré les engagements du Président Macron, on peut craindre que la loi qui reprendra ces mesures en modifie la teneur pour en diminuer la portée.

Au niveau régional, FNE NA a eu peu d'occasion de s'impliquer compte tenu des conditions et du fait que les grands objectifs régionaux ont été définis en 2018 ou 2019, 2020 ayant simplement vu l'adoption définitive du SRADDET (schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires). Par contre nos associations ont pu s'investir dans la préparation des PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial).

Le déploiement des énergies renouvelables rencontre de plus en plus d'opposition, parfois un peu désordonnée. Il faut dire que certains projets sont porteurs d'atteintes graves à l'environnement.

Pour ce qui est de la qualité de l'air, FNE NA a adhéré à ATMO Nouvelle-Aquitaine qui a publié le résultat des mesures de teneur en pesticides dans la région. Les résultats confirment nos craintes d'une présence manifeste des pesticides dans l'air que nous respirons, malgré une présentation moyennée pour les minimiser.

Michel Galliot

COPTec (Conseil Permanent de la Transition Energétique et du Climat)

Représentant : Michel Teissier

Le COPTec réunit quelques centaines d'acteurs plusieurs fois par an pour partager les idées sur la transition énergétique et le climat. C'était depuis sa création en mai 2016 dans le vaste amphithéâtre de l'Hôtel de Région à Bordeaux, mais depuis la pandémie les « rencontres » ont eu lieu en visio-conférence : difficile de savoir le nombre d'auditeurs ! Mais vidéos, comptes-rendus et présentations sont disponibles 7/7 !

A l'agenda 2020 : le 22 juin, 8^e COPTec : vers l'autonomie énergétique des territoires et le 9 décembre 2020, 9^e COPTec : les low-tech au service de la transition énergétique.

1) 13 intervenant.e.s pour le 8^e COPTec, qui ont dialogué avec le public. Extraits :

- Pascal SOKOLOFF (FNCCR) fédération nationale des collectivités concédantes et régies :

La décentralisation de la transition énergétique est indispensable mais ne doit pas viser l'isolationnisme énergétique.

L'énergie est un enjeu d'ordre public et ne peut pas être remise aveuglement entre les mains du marché. Les réponses de la CRE et de l'État ne sont pas satisfaisantes.

Les collectivités locales doivent pouvoir créer des services publics locaux de fourniture d'électricité et de gaz comme cela se développe à nouveau dans des pays européens.

- Nicolas GARNIER, Délégué général de l'association nationale AMORCE :

Les collectivités font beaucoup mais alors qu'elles explorent le champ des possibles elles sont confrontées à des limites comme l'implantation de l'éolien.

La France ne sait pas manager ses objectifs. L'Etat n'a pas su décentraliser et partager sa vision. La fiscalité écologique devrait être dédiée avec une partie reversée aux Régions et aux intercommunalités pour les programmes de transition énergétique.

Dans le domaine de la jungle de la rénovation énergétique, il manque clairement de contrôle des opérations par un véritable service public.

- Yannick REGNIER, CLER-Réseau pour la transition énergétique :

La démarche TEPOS est une approche globale qui dépasse la seule thématique de l'énergie. Si l'on parle méthanisation, on traite de l'agroécologie, si l'on aborde la rénovation thermique des bâtiments, on lutte contre la précarité des ménages.

- Julien ARNAULD, Animateur national et Responsable des formations Energie partagée,

Il précise les modalités d'une réalisation Energie partagée : ancrage local, exigences écologiques, pas de démarche spéculative et une gouvernance ouverte.

La différence avec des projets exogènes s'exprime clairement dans les objectifs de rendement financier : autour de 5 % pour Energie partagée contre le double pour des investisseurs classiques.

Les temps d'échanges qui ont suivi ont été très riches. Pour réussir la transition énergétique ne peut-on pas inverser la démarche négawatt, c'est-à-dire commencer par les énergies renouvelables ? Sans remettre en cause le triptyque négawatt et dans un souci de cohérence globale, on le peut effectivement !

Les recettes de réalisations EnR peuvent financer des opérations de maîtrise de l'énergie ou d'efficacité énergétique. Il y a une nécessité d'expliquer la démarche globale en associant au plus près la population.

Comment éviter les grands projets PV et éoliens privés qui consomment des espaces agricoles et forestiers, en les transformant en projet collectif local ? Pour reprendre la main, il faut qu'élus locaux et citoyens créent eux-mêmes une dynamique territoriale. L'énergie est un bien commun, il ne faut pas en être spolié. Des solutions doivent être absolument trouvées pour éviter que des investisseurs peu scrupuleux promettent des opérations au modèle économique farfelu mais qui bloquent de facto, pour de longues années, le potentiel de projets locaux qui eux sont économiquement fiables. L'énergie partagée souligne l'importance d'une participation citoyenne directe pour aller au-delà d'un retour financier. **L'important, pour les territoires, c'est l'implication dans la gouvernance via la prise de capital.** C'est une différence fondamentale entre projet participatif et projet citoyen !

La vidéo de ce très intéressant COPTec est enregistrée, avec les présentations et un compte-rendu détaillé qui se trouve à cette adresse : www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/le-conseil-permanent-de-la-transition-energetique-et-du-climat-coptec.

2) Une douzaine d'intervenant.e.s pour le 9^e COPTec ont montré comment sobriété énergétique, technologies douces, approche passive, ... matière grise plutôt qu'énergie grise mettent les low-tech au service de la transition énergétique. Quelques exemples :

- La fabrication par la Start-up Gazelle tech de véhicules innovants (réduction de 50 % de la masse) consommant 40 % d'énergie en moins qu'un modèle classique et pouvant être assemblés localement; réflexion sur les Rétro-techs et les Démos-techs : inspiration des innovations passées même oubliées, les Territoires-techs : appropriation par les territoires et par les citoyens, l'importance d'optimiser les travaux du passé et de considérer la «grande histoire de l'innovation» avant de plonger dans la nouveauté pour la nouveauté.
- Fabrice LECLERC (l'Atelier paysan, SCIC) et Emmanuel AZE, agriculteur à Villeneuve-sur-Lot présentent des actions tournées vers l'agriculture paysanne : ateliers collectifs d'auto-construction de matériel et équipements agricoles, formation d'agriculteurs paysans (près de 100 chaque année) et diffusion de tutoriels en open-source.
- Jean-Luc FRAUX (Ecocentre Périgord Limousin) à Saint-Pierre-de-Frugie, en Dordogne :

Une attention particulière est portée à l'utilisation sur site des matériaux (extraction pour fondations), de bois local, d'argile, de paille avec des agriculteurs, Cette valorisation locale est intéressante pour le bilan carbone des constructions et pour le coût de celles-ci. La matière première est quasiment gratuite mais nécessite un grand professionnalisme pour choisir ces matériaux, tester leur usage, les stocker dans de bonnes conditions.

- Jérôme ROUGIER, Directeur d'ALEAS Ecohabitat à Limoges, au service de l'insertion par l'emploi depuis 40 ans avec près de 100 salariés, expose deux nouvelles activités : ALEAS Ecohabitat et la Ressource Rit, ressourcerie « classique » qui s'est enrichie d'un espace spécifique pour les matériaux pour la construction et les équipements de second œuvre.

La vidéo de ce très intéressant COPTec est enregistrée, avec les présentations et un compte-rendu détaillé qui se trouve à cette adresse : www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/le-conseil-permanent-de-la-transition-energetique-et-du-climat-coptec

Michel Teissier

AREC (Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat)

Représentante : Marie Legrand

Présentation de l'AREC, Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat. Financé principalement par l'ADEME et la Région, l'agence exerce une mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques et décideurs locaux dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets. Ses deux observatoires sont l'OREGES (Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre), et l'ORDEC (Observatoire des Déchets et de l'Economie Circulaire). La présidente de l'AREC NA est Françoise Coutant, élue régionale.

Je siège comme administratrice dans cette association depuis 2010 au titre de Poitou Charentes Nature. En 2010, il s'agissait de l'AREC du Poitou Charentes.

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise du COVID en ce qui concerne la gestion des salariés et le fonctionnement associatif.

Lors du conseil d'administration du 13 mai en visioconférence, la directrice Amandine Loeb annonçait que depuis le premier confinement de mars, tous les salariés étaient placés en télétravail. Des aménagements personnels ont été mis en place ; dès le 11 mai, il y a eu un retour progressif de certains salariés volontaires au siège de l'AREC NA en respectant un protocole précis.

Je choisis un axe spécifique, celui de la méthanisation.

L'AREC NA a produit en 2019 un rapport sur la méthanisation en Nouvelle Aquitaine.

J'attire l'attention sur un échange qui s'est tenu pendant le conseil d'administration du 13 mai 2020 au sujet de la méthanisation :

«Saïd KHELOUFI représentant GRT gaz demande des compléments d'informations sur le projet DECID2E (Développer des Cultures Intermédiaires à Destination d'Elevage ou Energétique).

Amandine LOËB précise les objectifs de ce projet :

- - Définir l'intérêt des associations de Cultures Intermédiaires (céréales/légumineuses) par rapport aux cultures pures (économie d'intrants et double valorisation de la biomasse élevage et/ou méthanisation) ;
- - Identifier les modifications des systèmes de production suite à l'introduction de CIVE (Culture Intermédiaire à Valeur Energétique) d'hiver ;
- - Définir des modalités d'organisation partenariale entre polyculteurs-éleveurs/méthaniseurs.

Elle indique que l'AREC est sollicitée pour identifier les modalités d'utilisation des CIVE et évaluer la performance économique des méthaniseurs associant CIVE (d'hiver ou d'été) et effluents d'élevage.

Françoise COUTANT juge que ce projet est intéressant mais qu'il soulève également des questions sur la concurrence entre cultures.

Amandine LOËB indique que la contribution de l'AREC sera centrée sur l'apport de connaissance via l'enquête sur les installations de méthanisation, portée par l'agence dans le cadre de MéthaN-Action, programme de la Région.

L'objectif est d'enrichir l'enquête de questions spécifiques aux ressources agricoles méthanisées, ce qui évite la mise en place d'une seconde enquête par la Chambre Régionale d'Agriculture.

Saïd KHELOUFI suggère que les résultats de ce projet soient mis en parallèle de ceux de l'étude 100% gaz vert.

Françoise COUTANT précise que ces sujets sont posés dans les règlements d'intervention de la Région sur la filière méthanisation et qu'il sera donc très intéressant de suivre les résultats de ce projet.

Bilan 2020 réalisé par la directrice Amandine Loeb :

L'année 2020 a été particulière pour l'AREC comme pour de nombreuses autres structures en raison du contexte sanitaire.

Parmi les missions « types » que l'AREC a su mener à bien, l'activité de production de connaissance des 2 dispositifs d'observation que porte l'agence, à savoir l'observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire et l'observatoire régional de l'énergie, la biomasse et les gaz à effet de serre, a pu être maintenue.

Comme les années précédentes, l'AREC a conduit la collecte, le traitement et l'analyse des données de consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, production d'énergies renouvelables, gisements de biomasse, production et gestion des déchets en Nouvelle-Aquitaine. Ces données servent au suivi annuel de divers plans et schémas régionaux (volet énergie-climat du SRADDET, PRPGD, SRB).

De nouveaux travaux ou des approfondissements de travaux engagés ont été lancés en 2020, tels que :

- l'analyse du stockage de carbone global et additionnel en Nouvelle-Aquitaine aux échelles régionale et territoriale ;
- une étude sur la filière du recyclage des plastiques en région ;
- le suivi des réseaux de chaleur ;
- l'analyse des enjeux énergie, gaz à effet de serre et déchets des collectivités territoriales selon leur typologie (Analyse de la prévention et gestion des déchets selon la typologie des collectivités (rurale / mixte rurale / mixte urbaine / urbaine / touristique) ;
- le suivi et la capitalisation des stratégies et programmes d'action des collectivités engagées dans des Plans climat air énergie territoriaux ;
- le suivi des projets citoyens et du financement participatif des projets de transition énergétique en région.

La situation sanitaire a particulièrement impacté l'animation des réseaux de partenaires ainsi que la valorisation des travaux des observatoires, car de nombreux événements régionaux ont dû être annulés et des interventions déprogrammées.

Par ailleurs, le contexte des élections municipales a induit une moindre sollicitation de l'agence par les collectivités territoriales pour la fourniture de données énergie et gaz à effet de serre.

A contrario l'AREC est venue en appui de la Région et l'Etat pour la réalisation d'une enquête sur l'impact du confinement sur l'organisation de la collecte des déchets ménagers et a développé la mise à disposition de données départementales en ligne sur ses sites de data visualisation.

Elle a enfin mené un important travail en interne en vue de développer la fourniture ouverte et généralisée des données énergie et GES de l'ensemble des EPCI de la région, début 2021.

Marie Legrand

CRA (Commission Régionale des Aides de l'ADEME)

Représentante : Marie Legrand

A partir de la constitution de l'ADEME Nouvelle Aquitaine, les réunions de la CRA se sont déroulées en visio conférence à partir de trois sites, Bordeaux, Poitiers, Limoges. Les intervenants les plus nombreux incluant les services de l'Etat sont présents sur le site de Bordeaux. Ce système de visio est intéressant car il économise des transports pour beaucoup. De plus, la qualité technique des systèmes d'échange est très bonne ; les échanges sont favorisés. Le système donne toute satisfaction.

En 2020, tout change et la plupart des CRA fonctionnent selon une méthode toute autre. Les dossiers sont envoyés à l'avance aux membres de la CRA ; ils peuvent poser des questions par mail aux instructeurs des dossiers en passant par le directeur et la secrétaire ; Au final, il y a un vote dématérialisé. Seule la CRA du 29 septembre a été réalisée avec la méthode passée. Je vous ai adressé un compte rendu, difficile à faire pour les autres CRA si ce n'est donner le résultat des votes. A ce sujet, les services de l'Etat étant majoritaires, leur vote est toujours prédominant.

Je n'ai systématiquement voté aucun projet de méthanisation ayant un recours trop important aux cultures dédiées et aux CIVEs. Deux exemples Allasac en Corrèze et La Vallée en Charente Maritime.

La CRA du 29 septembre a attribué 600 000 euros à l'ORDEC de l'AREC NA pour 3 années soit 46% du budget total à égalité avec la Région. La CRA du 5 novembre a attribué 1650 000 euros à l'OREGES de l'AREC NA soit 36,35% du budget pour 3 années à égalité avec la Région.

Marie Legrand

TRANSPORTS - MOBILITES

Personnes ressources : Georges Cingal, Jean-Louis Jollivet, Daniel Lagorce

Aéroports et environnement

Référent : Daniel Lagorce

Le CA de FNE NA a validé le 7 février 2020 la création d'un groupe de travail sur la thématique des transports aériens et l'environnement en Nouvelle-Aquitaine. Son référent est Daniel Lagorce, qui a travaillé pendant plus d'une vingtaine d'années pour la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et siège actuellement au jury national de l'Autorité des Nuisances pour FNE.

Une visioconférence pour connaître l'état de la protection de l'environnement sur les aéroports de Nouvelle Aquitaine est prévue en 2021, ainsi que 3 articles sur cette thématique.

Daniel Lagorce

DECHETS – ECONOMIE CIRCULAIRE

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Dominique Nicolas, Anne-Marie Delalex, Jean-Claude Caraire, Sylvie Caillaud, Jean-Joël Gaurier, Klaus Waldeck

PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)

Représentants : Cathy Mazerm, Daniel Delestre, Jean-Claude Caraire

Une première et unique journée de réunion de la commission de suivi du plan régional suivi du comité des partenaires de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC) a eu lieu le 7 janvier 2020. Il nous a été présenté les orientations et le plan d'actions de cet observatoire qui est animé par l'AREC (Agence Régionale d'Evaluation Environnement et Climat).

Nous avons souligné une fois de plus le nécessaire soutien aux actions de prévention, trop souvent oubliées sur le terrain. Nous avons également souhaité être associés plus étroitement au suivi du plan et de l'observatoire mais sans être vraiment entendus.

Cathy Mazerm

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Référente : Cathy Mazerm

Personnes ressources : Michel Hortolan, Véronique Beauget

L'année 2020 a été pour le moins une année atypique. Nous l'avons démarrée avec l'idée de « bousculer nos pratiques » avec les autres acteurs de l'EEDD en Nouvelle Aquitaine, thème des rencontres programmées à l'automne. La situation sanitaire en a décidé autrement pour cet événement mais également pour toutes les activités EEDD du réseau. Il a fallu annuler, reporter, trouver des ressources, faire preuve d'imagination, proposer des alternatives au pied levé... Nous avons conscience des difficultés que chacune et chacun ont rencontrées dans le cadre de ce fonctionnement distancié qui s'est imposé à tous.

2020, bon an mal an, se termine sans trop de casse visible grâce aux soutiens de l'Etat ou des collectivités. Par contre, nous nous inquiétons pour 2021 et 2022, tant sur le volet financier des structures que sur le volet psychologique des équipes sur le terrain. L'urgence environnementale, sanitaire, sociale et même démocratique impose une épreuve à toutes nos organisations et nous pousse à prendre du recul et de la hauteur de vue, et ce n'est pas tâche facile. Mais nous ne doutons pas que nous saurons rebondir, ensemble, pour les milieux et les hommes.

FNE NA a adhéré au GRAINE Nouvelle Aquitaine et à son projet stratégique régional. Nous remercions Véronique Bauget qui nous y représente désormais.

Cathy Mazerm

GRAINE Nouvelle-Aquitaine

Représentante : Véronique Bauget

La reconfiguration du territoire régional à l'échelle Nouvelle Aquitaine a conduit les associations des 3 ex régions à construire FNE NA. De la même façon, le GRAINE Aquitaine a entamé un processus de réorganisation pour devenir GRAINE Nouvelle Aquitaine, le réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. L'association compte plus de 90 structures et une quinzaine d'adhérents individuels, « certains font de l'EEDD leur métier, d'autres font de l'EEDD dans leur métier... ». Représentante au Conseil d'Administration depuis de nombreuses années au titre de la SEPANSO Aquitaine, j'ai accepté de siéger au titre de FNE NA tant qu'une autre candidature ne se sera pas présentée.

Il est pertinent et cohérent que les associations FNE fassent partie de ce réseau comme actrices de la sensibilisation et de l'éducation en complément et en articulation avec leurs actions d'étude, de défense et préservation de la nature et de l'environnement.

Le GRAINE NA développe, en co-construction avec les membres du réseau, des dispositifs pédagogiques tels que Mond'Défi pour Demain, c'est maintenant ! disponible pour tous les

animateurs/trices des structures du réseau. Cet outil apporte, entre autres dans le cadre scolaire, des clefs d'appropriation des Objectifs du Développement Durable (ODD) en abordant des enjeux de développement durable dans tous les pays tels que la biodiversité, le bien-être, la gouvernance, le changement climatique, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des sexes, la prospérité économique ou encore la paix, la justice, l'éducation, l'agriculture...

Il a mis en place une formation diplômante DEJEPS pour professionnaliser la conduite des projets socio-éducatifs dans les champs de l'environnement et du développement durable.

Il édite une revue annuelle de référence, Plumes d'Orfée, qui permet de valoriser les acteurs de l'EEDD ici et ailleurs, mais aussi de mobiliser leur réflexion autour d'un thème central.

Il organise des rencontres, forums, journées d'échanges qui permettent des temps dédiés de regroupements des professionnels de l'EEDD pour améliorer leurs pratiques.

L'année Covid 2020 a forcément impacté les modes d'action mais pas la dynamique au regard des besoins encore accrus d'outiller les acteurs de terrain pour qu'ils puissent répondre mieux à la demande des citoyens et des milieux éducatifs.

FNE NA réussira ses objectifs d'autant mieux que les préoccupations qui l'animent seront le plus largement partagées et comprises par l'ensemble des citoyens tout âge confondu.

Pour plus d'information sur les actions du GRAINE NA, il est toujours possible de faire la demande des rapports d'activité des Assemblées Générales. En 2021, elle a lieu le 09 avril en visioconférence, COVID oblige. www.graine-nouvelle-aquitaine.fr

Véronique Bauget

JURIDIQUE

Référent : Antoine Gatet

Personnes ressources : Daniel Delestre, Alain Boussarie, Jean Bernaben

Les activités qui ont été réalisées pour la Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine sont :

- Modification des statuts de PCN, afin d'intégrer une co-présidence. Conseils de rédaction ;
- Projet de charte des données naturalistes en Nouvelle-Aquitaine ;
- Requête au Conseil d'Etat contre l'ordonnance rendue le 17 février 2020 par le tribunal administratif de Bordeaux (déviation du Taillan) ;
- Relecture juridique du projet de fiche de poste pour le recrutement salarié de FNE NA ;
- Conseils sur la participation de FNE NA au recours Port horizon 2025 La Rochelle (porté par NE17) ;
- Assistance juridique ponctuelle auprès de bénévoles SEPANSO.

Antoine Gatet

SANTE – ENVIRONNEMENT

Référent : Michel Levasseur

Personnes ressources : Yvan Tricart, Roland Caigneaux, Sylvie Caillaud, Marie Boutinon, Alain Boussarie, Daniel Lagorce

CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)

Représentant : Michel Levasseur

FNE NA, membre titulaire de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (C.R.S.A.) et de la Commission Spécialisée de Prévention (C.S.P.) est représentée par Michel Levasseur membre titulaire, le deuxième poste de membre suppléant est vacant.

Commission Plénière

En 2020, j'ai assisté à une réunion de la commission spécialisée de prévention du 14 janvier 2020. En raison de la pandémie les réunions programmées au premier semestre de l'année ont été annulées.

Parmi les écrits du Président de la CRSA je retiens :

« En Nouvelle-Aquitaine comme dans les autres régions, les instances de démocratie en santé ont été tenues à l'écart, sans être consultées, ni même directement informées jusqu'ici. »

Au cours de l'année, la présentation du 4^{ème} Plan National Santé Environnement a fait l'objet d'échanges informels, ainsi que plusieurs avis sur la gestion de la pandémie et de ses conséquences. Le 4^{ème} plan national santé environnement (PNSE4) vise à travers 4 objectifs, à prévenir les risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement (qualité de l'air intérieur, exposition aux produits chimiques, aux ondes, au bruit, etc.).

Une information importante est la prolongation du mandat des membres de la CRSA d'un an, jusqu'en juillet 2021, par décret du 11/12/2019.

Un membre titulaire parmi les 300 autres membres pour représenter les associations environnementales de la Nouvelle Aquitaine est-il pertinent, au regard de la charge de travail que cela représente ?

Michel Levasseur et Jacques Brie

Forum Santé et Avenir

Pour la 3e édition du Forum Santé et Avenir organisé par le journal Sud Ouest les 12, 13 et 14 février 2020 à la Cité mondiale de Bordeaux, le thème choisi a été « Faire ensemble société autour de la santé ».

Dans le programme de conférences et ateliers du forum, un atelier le 13 février était consacré au Pacte du Pouvoir de Vivre, collectif d'associations environnementales, d'éducation populaire, de lutte contre la pauvreté, de syndicats, fondations et mutuelles qui portent des propositions communes liant l'écologie et le social. FNE est l'un des fondateurs de ce collectif, décliné en Nouvelle-Aquitaine.

Isabelle Loulmet est intervenue dans cet atelier pour présenter, parmi les propositions du Pacte du Pouvoir de Vivre, celles axées sur la santé en lien avec l'alimentation, les modes de production et de consommation, et des exemples d'actions que les associations du réseau FNE mènent en Nouvelle-Aquitaine.

Isabelle Loulmet

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Rencontres avec la Préfète de Région

Instituées en 2018, les rencontres avec le préfet, puis la Préfète de région se sont poursuivies en 2020, à deux reprises.

Le 14 janvier, la délégation de FNE NA a rencontré Fabienne Buccio et exposé ses inquiétudes sur les dossiers du plan régional forêt bois et du projet de Grand Port Maritime La Rochelle « horizon 2025 ». La préfète a abordé les sujets du barrage de Caussade et des arrêtés anti-pesticides pris par des maires.

Le 23 novembre, les échanges ont porté sur la cellule Demeter, les chartes de riverains des chambres d'agriculture, la convention de partenariat dans le domaine de l'eau pour la période 2020-2021 et les commissions départementales de suivi de la ressource en eau (quantitatif et qualitatif), la situation des réserves naturelles nationales en Nouvelle-Aquitaine, la problématique des enclos et celle des compensations forestières négatives.

Isabelle Loulmet

Rencontre avec des élus régionaux

Le 16 janvier, à Bordeaux, Monique De Marco, Michel Galliot et Isabelle Loulmet ont rencontré le vice-président à l'environnement et à la biodiversité du conseil régional, Nicolas Thierry, accompagné de ses services, pour lui exposer le projet d'actions axé sur la transition écologique de la confédération, projet qui résonne avec la feuille de route Néo Terra votée en juillet 2019 par élus régionaux.

Le 11 février, à Bordeaux, Isabelle Loulmet a rencontré le président du conseil régional, Alain Rousset, et le vice-président, Nicolas Thierry, pour leur présenter les actions et projets de la confédération régionale.

Isabelle Loulmet

VIE ASSOCIATIVE EN REGION

Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA)

Représentants : Isabelle Loulmet et Michel Hortolan – suppléants : Cathy Mazerm et Michel Galliot.
L'appartenance de FNE NA au Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine marque notre investissement pour faire valoir le fait associatif et permet de porter la parole des APNE au sein de cette organisation. Nous sommes présents au CA et au bureau, sur le poste de secrétaire.

Le travail sur le portail régional des formations des bénévoles a abouti en 2020, à consulter sur ce lien : <https://formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org/accueil/>

L'Etat a prévu à partir de septembre 2020 l'expérimentation en Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Centre Val de Loire, d'une mesure d'accompagnement de la vie associative locale reposant sur une forte implication partenariale et interministérielle (acteurs associatifs, administrations centrales, acteurs publics etc.). Les Mouvements associatifs régionaux sont identifiés comme co-pilotes de la mesure, visant à renforcer la lisibilité des réseaux locaux d'accompagnement et à valoriser les dynamiques locales.

Isabelle Loulmet

CESER NOUVELLE-AQUITAINE

Référente : Isabelle Loulmet

Représentants : Ludovic Jomier pour Limousin Nature Environnement – Philippe Barbedienne pour la SEPANSO Aquitaine – Isabelle Loulmet pour Poitou-Charentes Nature.

En 2020, un changement de représentant de la SEPANSO Aquitaine a eu lieu à l'automne 2020 : Philippe Barbedienne a remplacé Pierre Davant.

A compter de mars 2020, comme dans tout le pays, la crise du coronavirus a perturbé l'ensemble de l'organisation du CESER NA. Après un temps d'arrêt et une réorganisation des services pour permettre la tenue des réunions en mode visioconférence, le travail a repris de façon régulière en mai 2020.

Toutes les réunions – plénières, commissions, GIA (groupes inter-assemblées) - se sont alors déroulées en visioconférence.

En 2020 le CESER s'est réuni 9 fois en séance plénière, 1 en « présentiel » et 8 en visioconférences.

La crise a conduit le CESER à revoir l'ensemble de ses travaux, avis, auto-saisines et saisines.

Le Président Alain Rousset a saisi le CESER sur les impacts du télétravail, qui a produit un **rapport « Nouvelle-Aquitaine : quel télétravail pour quelle société ? »**, voté à la séance plénière des 14 et 15 décembre 2020.

Le CESER a aussi produit :

- Une **expression « bien commun, droit pour tous : la santé exige une politique à la mesure des besoins actuels et futurs de la société »**, votée à la séance plénière des 17 et 18 juin 2020.
- un **rapport « Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine : l'urgence de transformer demain »**, voté à la séance plénière des 14 et 15 décembre 2020, rapport qui a suscité de vifs débats.

Avec les perturbations dues au travail par visioconférence et à l'absence de rencontres physiques, il s'agit de relancer des réunions périodiques entre les différents membres des structures représentant l'environnement qui le souhaitent, en vue d'échanger sur les dossiers avec un focus sur les enjeux environnementaux.

Isabelle Loulmet, Ludovic Jomier et Philippe Barbedienne

FNE Nouvelle-Aquitaine remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2020



ANNEXES

Annexe 1 – 2020 : Liste des réunions auxquelles a participé ou organisé FNE Nouvelle-Aquitaine

Représentants

AP	Alain Persuy	JJR	Jean-Jacques Rabache	ML	Michel Levasseur
ARP	Andrée Rouffet-Pinon	JMB	Jean-Marie Bourry	MaL	Marie Legrand
BF	Bruno Fillon	JMF	Jean-Marie Froidefond	MT	Michel Teissier
BG	Bertrand Garreau	KW	Klaus Waldeck	NC	Nicolas Cotrel
CC	Christophe Coïc	MB	Maxime Blanchet	PB	Philippe Barbedienne
CG	Colette Gouanelle	MiB	Michèle Betin	PL	Philippe Legall
CM	Cathy Mazerm	MDM	Monique de Marco	RB	René Barthe
DD	Daniel Delestre	MF	Michel Fourches	SC	Sylvie Chatelus
EA	Elisabeth Arnauld	MG	Michel Galliot	SU	Serge Urbano
IL	Isabelle Loulmet	MigG	Miguel Gailledrat	TA	Thierry Alezine
JB	Jacques Brie	MH	Michel Hortolan	XC	Xavier Chevillot
JJ	Julien Jemin				

Date	Réunion	Représentants
7 janvier	PRPGD – ORDEC -Bordeaux	CM
14 janvier	Rencontre Préfète de Région -Bordeaux	IL+CG + PB + RB + PL
14 janvier	Commission spécialisée de prévention	ML
15 janvier	Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine – CRESS -Bordeaux	IL
16 janvier	Rencontre Elu de Région N.Thierry -Bordeaux-	IL + MG + MDM
18 janvier	CRFB	CG
20 janvier	ARB NA – Rencontre Franck Trouslot – Angoulême	AP + SU + IL
21 janvier	DRAAF – PAR Nitrates -Poitiers	JB
29 janvier	Trophées agroécologie	BG + MF
29 janvier	FNE Journée eau Adour-Garonne – Bordeaux	IL
31 janvier	PAR Campagnols – Limoges	JJ
31 janvier	Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine – Droit de cité – Paris	IL
4 février	ATMO – Bureau – Visioconférence	MG
4 février	Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine – CA – Angoulême	IL
6 février	CEN NA – CA – Mussidan	SC
11 février	REGION NA – Rencontre A.Rousset, N.Thierry -Bordeaux-	IL
13 février	Pacte Pouvoir de Vivre/Faire vivre les places de la République – Forum santé – Bordeaux-	IL
14 février	Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine -AG- Bordeaux	IL
18 février	ARBNA – Bureau -Angoulême	IL
18 février	Comité suivi vieilles forêts -Angoulême	AP
20 février	Région – Fonds européens -Bordeaux	JJR + CC
20 février	CORESEL FEAMP -Bordeaux	JMF
5 mars	Comité régional orientation Agriculture AB – Beychac et Caillau – Maison des Vins de Bordeaux	BG
5 mars	Groupe travail FNE NA – Agriculture- ARB NA – Angoulême	IL + AP + BF + PF + MG + SU

9 mars	ONF – Bordeaux – Comité suivi Néo Terra		CG
13 mars	PRAC – Chizé		IL
18 mars	Chambre agriculture Nouvelle-Aquitaine - Colloque réduction phyto -Blanquefort		BG + SN
25 mars	FNE- Conférence des Présidents- Visioconférence		IL
23 mars	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
27 mars	Consultation CRAEC par internet		
2 avril	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
4 avril	FNE – AG – Visioconférence	IL + MB + CM + AG + KW	
9 avril	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
16 avril	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
23 avril	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
30 avril	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
4 mai	CEN NA – CA – Visioconférence		SC
7 mai	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
14 mai	CRBF – Commission Régionale Bois Forêt		CG + MG
14 mai	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
16 mai	FNE -Conférence des Présidents – Visioconférence	IL + MG + KW + DD	
19 mai	ATMO NA – bureau / visioconférence		MG
14 mai	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
11 juin	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau – Visioconférence		IL
13 juin	AG Charente Nature		IL
22 juin	COPTec -visioconférence		MT + IL
23 juin	PRPGD – AREC-webinaire		CM

24 juin	ARB NA – CA	AP + MG+IL
24 juin	AG PCN – Saint-Loup	IL
25 juin	ARS CRSA – CA – Visioconférence	IL + MG + AP
29 juin	ATMO NA – CA – Visioconférence	MG
juillet	DRAAF /PAR Nitrates – mission CGAAER	MF
1 ^{er} juillet	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – CA – Visioconférence	IL
2 juillet	CMF SA	JMF
4 juillet	CEN NA – AG – Visioconférence	IL + SC
7 juillet	Hot-spots – Visioconférence	MigG
24 juillet	AEAG – Visioconférence	IL + JB + JMB + XC+ EA
2 septembre	AEAG – Groupe travail	JMB
4 septembre	ARB NA -AG et CA – Bordeaux	IL + MG
8 septembre	FNE -Conférence des Présidents – Visioconférence	IL + DD
10 septembre Observatoire	Colloque »la nature en ville » Sites et Cités remarquables – Angoulême	IL
15 septembre	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau	IL
22 septembre	ATMO NA – AG – Angoulême	IL
24 septembre	CORESEL FEAMP -Visioconférence	JMF
28 septembre	CEN NA -Angoulême	IL + AP + SC + NC + PF
29 septembre	CRA	MaL
8 octobre	REGION NA -PAC-Limoges	MF
13 octobre	ATMO NA – CA – Visioconférence	MG
13 octobre	REGION NA – PAC-Bordeaux	CG + MB
15 octobre	Comité Evaluation LGV SEA – Bordeaux	IL
20 octobre	ARB NA – CA-Visioconférence	MG
23 octobre	LPO NA – Visioconférence	IL + MG + SU + DD
24 octobre	Préfecture NA -PAC-CNDP -Angoulême	JB
2 novembre	Commission Biodiversité	
2 novembre	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau	IL
9 novembre	Coordinateurs – Directeurs	
6 novembre	DRAAF /PAR Nitrates – Guéret	ARP

6 novembre	CRFB	CG
10 novembre	ARB NA – CA – Visioconférence	IL + MG
12 novembre	REGION NA -PAC-Poitiers	MiB
16 novembre	Coordination Défense Marais Poitevin- Visioconférence	IL + JB + MB
20 novembre	SRB – Visioconférence	IL + NC
20 novembre	CRAEC -Visioconférence	MG
23 novembre	Préfecture NA -Bordeaux	IL + CM + SN + PB + XC
27 novembre	Commission biodiversité- Visioconférence	
28 novembre	FNE – Conférence des Présidents – Visioconférence	IL + DD
30 novembre	Comité Technique Scientifique SRB NA - Visioconférence	MG
30 novembre	ARS CRSA -PRSE – Visioconférence	JB
4 décembre	Comité régional orientation Agriculture AB -Webinaire	JB
8 décembre	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – Bureau	IL
9 décembre	Hot spots – Visioconférence	MigG
9 décembre	COPTec – Visioconférence	IL
10 décembre	REGION NA – PAC	MF
11 décembre	ARS CRSA – Visioconférence	JB
14 décembre	Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine – CA	IL
14 décembre	CMF SA	JMF
18 décembre	CEN NA - Visioconférence	IL + CC + SC + NC+ MigG
26 décembre	Comité Régional du Schéma des Carrières - Visioconférence	MG

Angoulême, le 28 avril 2021

Isabelle Loulmet, présidente

